



data publica

L'OBSERVATOIRE

4^e

ÉDITION

BAROMÈTRE DE L'OBSERVATOIRE DATA PUBLICA 2025

Les collectivités territoriales, la donnée et l'IA

UNE ÉTUDE RÉALISÉE AVEC LE CONCOURS DE :



L'IA et la Data en 2025 : des confirmations mais aussi quelques surprises

Pour la **quatrième année consécutive**, l'enquête de l'Observatoire Data Publica prend le pouls des collectivités en matière d'utilisation des données et de recours à l'intelligence artificielle. Les résultats 2025 **confirment** des tendances déjà observées les années précédentes : la data est utilisée par **de plus en plus de collectivités**, quelle que soit leur taille, et pour des **usages de plus en plus variés**. 74% des collectivités de plus de 3 500 habitants utilisent la donnée pour piloter des politiques publiques (contre seulement 40% en 2022).

La montée en maturité se poursuit

De nombreux signes témoignent d'une **montée en maturité des collectivités** françaises sur le sujet des données : adoption d'un cadre stratégique, progression du niveau d'acculturation mais surtout **plus forte implication des directions générales**. En 2025, près de 73% des directions générales sont ainsi impliquées à des degrés divers dans la gestion des données (contre seulement 53% en 2022).

L'IA générative et ses usages progressent partout

Mais le fait marquant de l'année est la **place qu'occupe maintenant** l'IA, et en particulier **l'IA générative** dans les pratiques des collectivités. En 2025, trois collectivités sur quatre (77% des collectivités de plus de 3 500 habitants) ont déjà engagé un projet IA ou s'approprient à le faire. Les collectivités expérimentent l'IA, elles en testent le potentiel comme les limites. Les obstacles identifiés l'an dernier (notamment le manque de qualité des données et le manque de confiance) restent toujours présents.

L'IA générative apparaît comme **la locomotive**, certains diront le cheval de Troie, de l'IA au sein des collectivités. 84% des collectivités qui expérimentent l'IA déclarent utiliser l'IA générative, contre seulement 52% il y a un an ; une progression inédite pour un indicateur depuis le lancement du baromètre. L'IA générative est **perçue comme facile d'accès et peu coûteuse**, elle est utilisée par toutes les tailles de collectivités, même les plus petites.

Une opinion publique qui réclame une meilleure information et un plus grand contrôle

Comme l'an dernier, le baromètre 2025 intègre aussi les résultats d'**une enquête** menée par IPSOS **auprès des Français**. L'Observatoire Data Publica cherche à mesurer la **perception** que les citoyens et les usagers du service public ont de l'utilisation croissante de la data et de l'IA par le service public. Dans un climat de méfiance généralisée envers les évolutions et la place du numérique dans la société, les Français témoignent toujours de **leur confiance aux acteurs publics locaux**. Mais quelques indicateurs se dégradent : 79% des Français se disent mal informés de ce que font les services publics de leurs données, et 86% sont mal informés des usages de l'IA. A l'approche des **élections municipales** de 2026, ces éléments doivent interpeller les élus et les candidats.

L'équipe de l'Observatoire espère que cette 4ème édition du Baromètre Data Publica apportera quelques repères utiles aux acteurs (et aux observateurs) soucieux de mettre la donnée et l'IA au service de l'intérêt général.

A l'année prochaine !

Pour l'Observatoire Data Publica

Simon Chignard

L'Observatoire Data Publica

L'Observatoire Data Publica est une organisation à but non lucratif qui fédère les activités de ses membres en vue de favoriser la réflexion et le débat public sur les usages de la donnée et de l'intelligence artificielle au service de missions d'intérêt général.

Chaque année, l'Observatoire produit un baromètre dédié au monde territorial. La réalisation du baromètre bénéficie du soutien de la **Banque des Territoires**, du groupe **La Poste**, d'**Orange** et d'un partenariat avec **La Gazette des communes**.

Pour 2025, l'enquête auprès des collectivités a été cette année encore doublée d'un **sondage** auprès des Français réalisé pour l'Observatoire Data Publica par l'Institut Ipsos - BVA.

Pour toute information sur les travaux et les publications de l'Observatoire : **contact@data-publica.eu**



UNE ÉTUDE RÉALISÉE AVEC LE CONCOURS DE :



Notice méthodologique

L'enquête de l'Observatoire a été conduite de mai à juillet 2025 auprès d'un échantillon de 292 collectivités et établissements publics locaux.

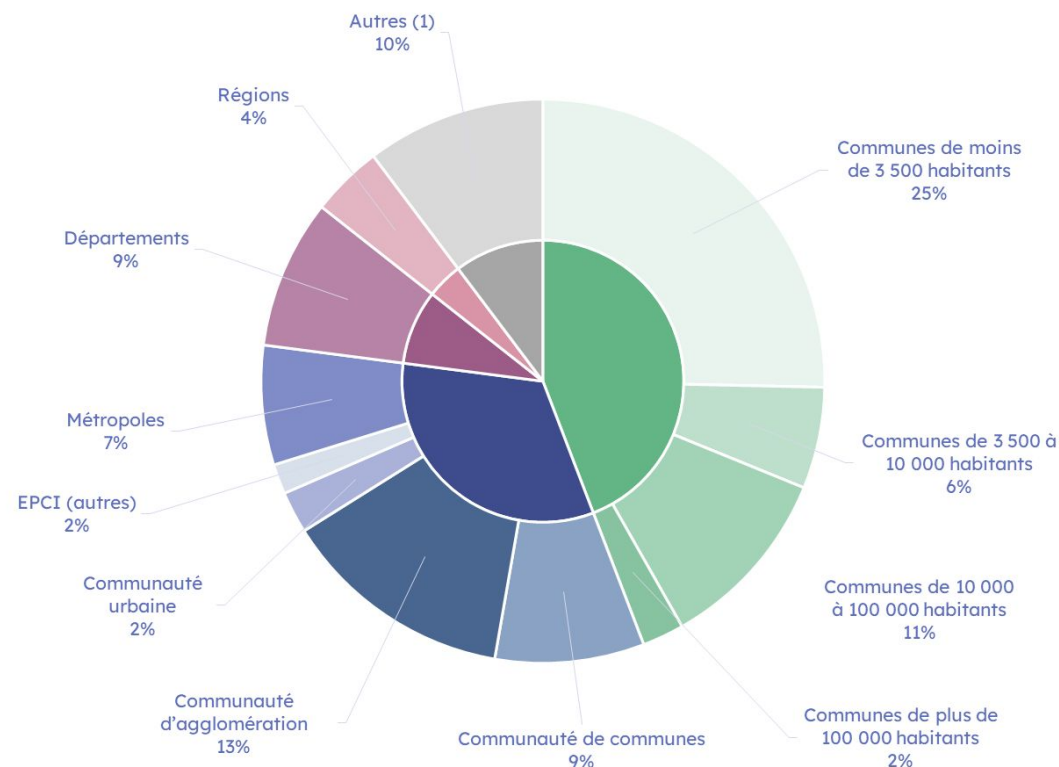
L'échantillon rassemble un large panel des collectivités territoriales en France. Certains sujets sont présentés sans les communes de moins de 3 500 habitants, la mention en est alors faite.

L'enquête a été administrée avec l'outil open source **LimeSurvey**.

L'enquête 2025 a été pilotée par Simon Chignard, Président de l'Observatoire, avec la contribution de Clément Mandron (Dataactivist), Sarah Bourguin (Dataactivist) et Jeanne Chicote-Navas (Civiteo).

Les données de l'enquête sont disponibles sur le site de l'Observatoire Data Publica : <https://observatoire.data-publica.eu/>

292 collectivités et établissements publics locaux



(1) Autre : syndicats mixtes, opérateurs publics de services numériques, ...

Notice méthodologique

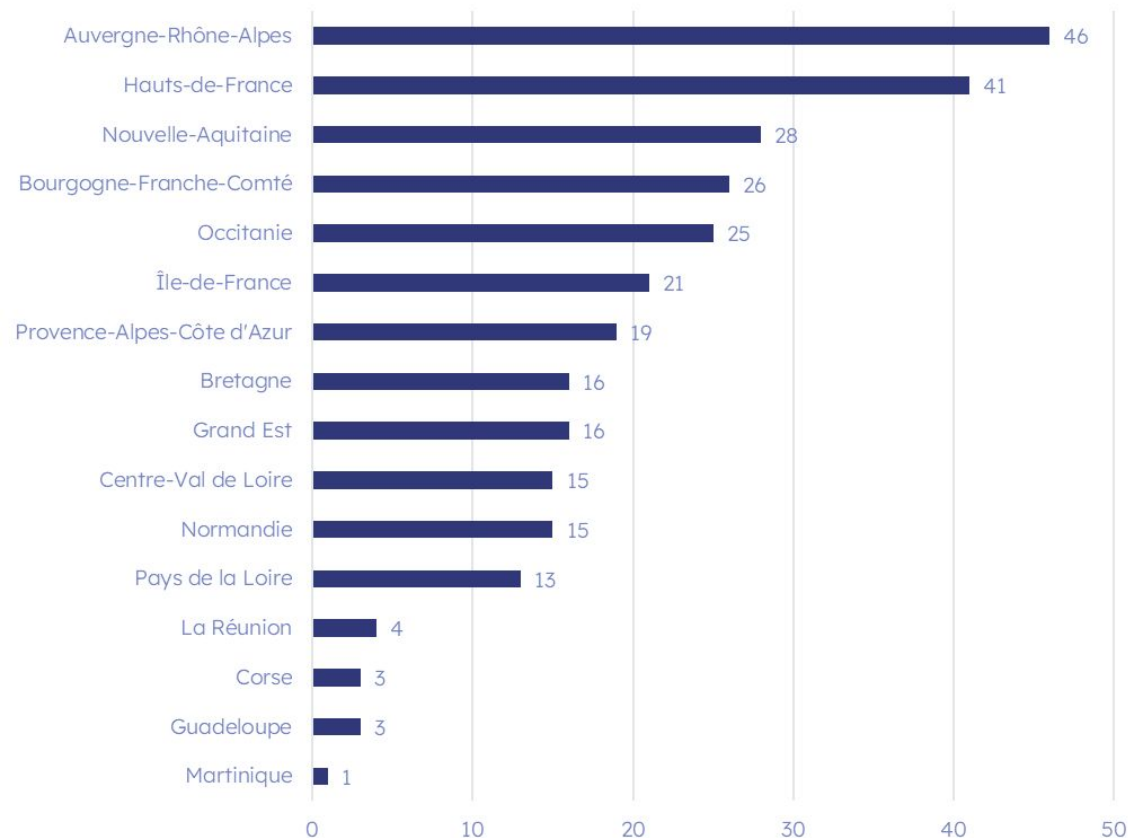
L'équipe de l'Observatoire remercie les associations d'élus et les partenaires qui ont relayé l'enquête auprès de leurs adhérents.

Les associations nationales : l'Association des Régions de France, Départements de France, l'Association des Maires de France, l'Association des maires ruraux de France, France Urbaine, OpenDataFrance, l'Afigeo, l'Avicca, Villes Internet et Les Interconnectés.

Les associations, les syndicats mixtes et les collectivités locales : Pigma, Open IG, le GIP RECIA, l'ARNIA, DataGrandEst, DataSud, la Région Hauts-de-France, la Région Normandie, la Collectivité de Corse, Mégalis, Val de Loire numérique, ...

Sans oublier nos partenaires : la Banque des Territoires, La Poste, Orange et La Gazette des Communes.

Nombre de réponses par région



PREMIÈRE PARTIE

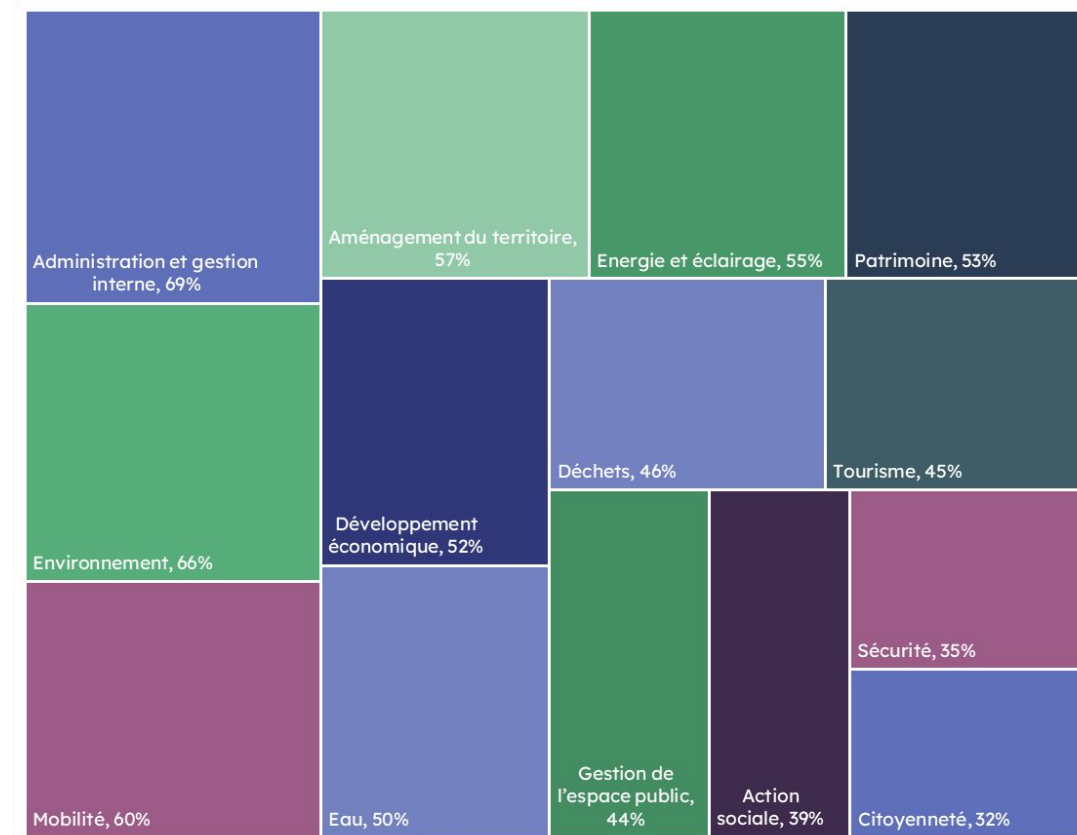
La data territoriale en 2025

La data au service des politiques publiques

Les usages de la donnée : de plus en plus fréquents et variés

L'enquête annuelle 2025 confirme la tendance observée l'an dernier : les données sont utilisées par les collectivités dans de nombreux domaines de l'action publique. Les usages progressent dans l'ensemble des domaines de l'action publique.

Dans le détail, le trio de tête est inchangé depuis 2023. La data sert d'abord à la gestion interne (**69 %** des collectivités de plus de 3 500 habitants ont déployé un cas d'usage dans ce domaine ou prévoient de le faire), aux politiques environnementales (**66 %**) et à la gestion de la mobilité (**60 %**).



Pourcentage de projets data en cours (ou prévus dans les 12 prochains mois) par domaine*

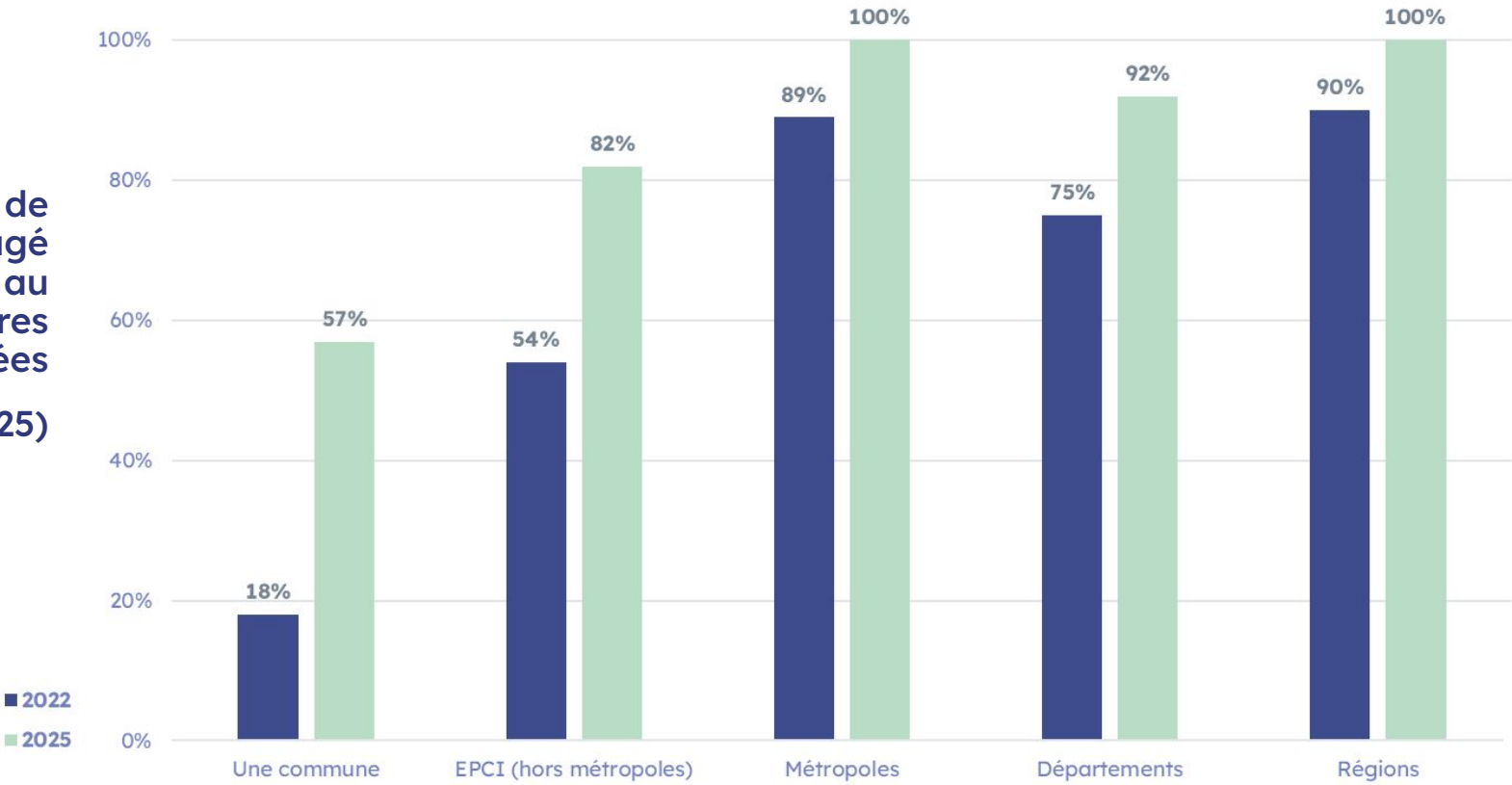
*Total hors communes de moins de 3 500 habitants

Toutes les collectivités concernées !

Le pourcentage de collectivités ayant engagé **au moins un projet data au cours des deux dernières années** progresse de façon significative depuis la création du baromètre en 2022. **En moyenne, le total passe de 40% en 2022 à 74% en 2025.** 100% des régions et des métropoles, 92% des départements, 82% des EPCI sont concernés. Pour les communes, la moyenne passe de 18% à 57%.

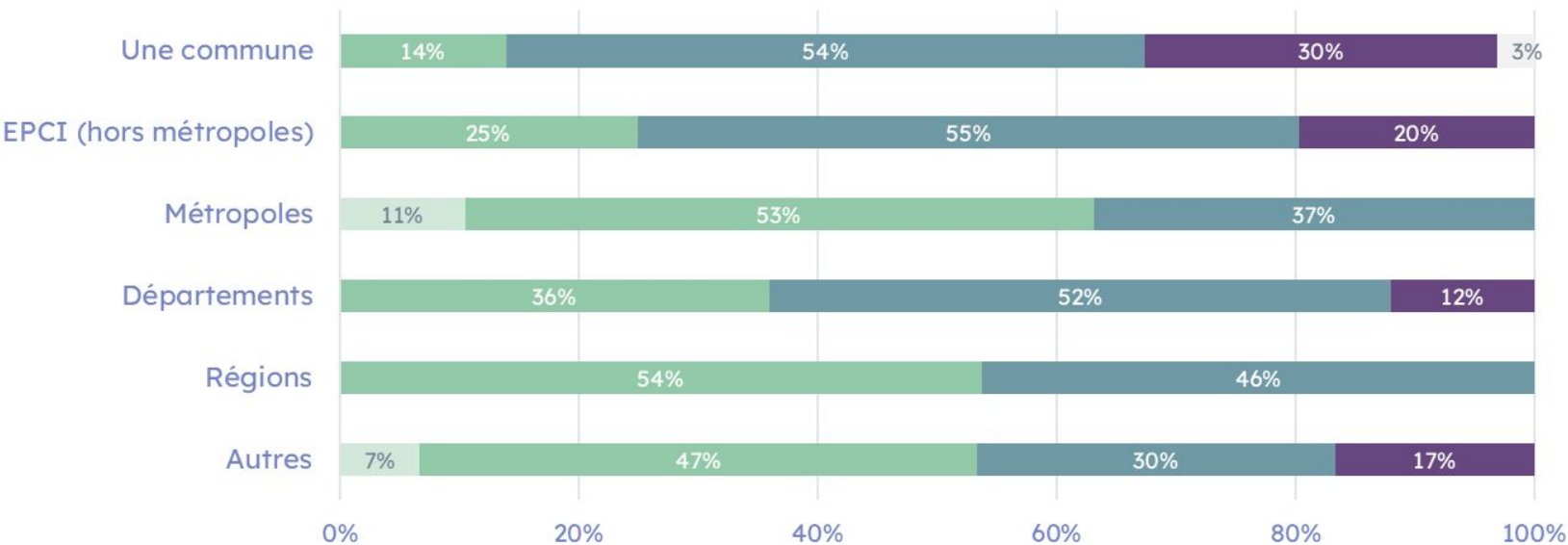
Plus spectaculaire encore, concernant les **communes de moins de 3 500 habitants** ayant engagé au moins un projet data passe de 6% à **49%** en 3 ans.

Évolution du nombre de collectivités ayant engagé au moins un projet data au cours des deux dernières années (2022 - 2025)



Montée en maturité : des niveaux différents selon le type de collectivités

La maturité déclarée par les collectivités en matière d'utilisation des données



- Très avancée : les données sont intégrées de manière systématique dans la conception, le suivi ou l'évaluation des politiques publiques
- Avancée : les données sont mobilisées régulièrement dans plusieurs politiques ou services
- En développement : quelques usages existent, mais ils restent ponctuels ou expérimentaux
- Faible : l'usage des données est encore très limité dans les politiques publiques
- Je ne sais pas

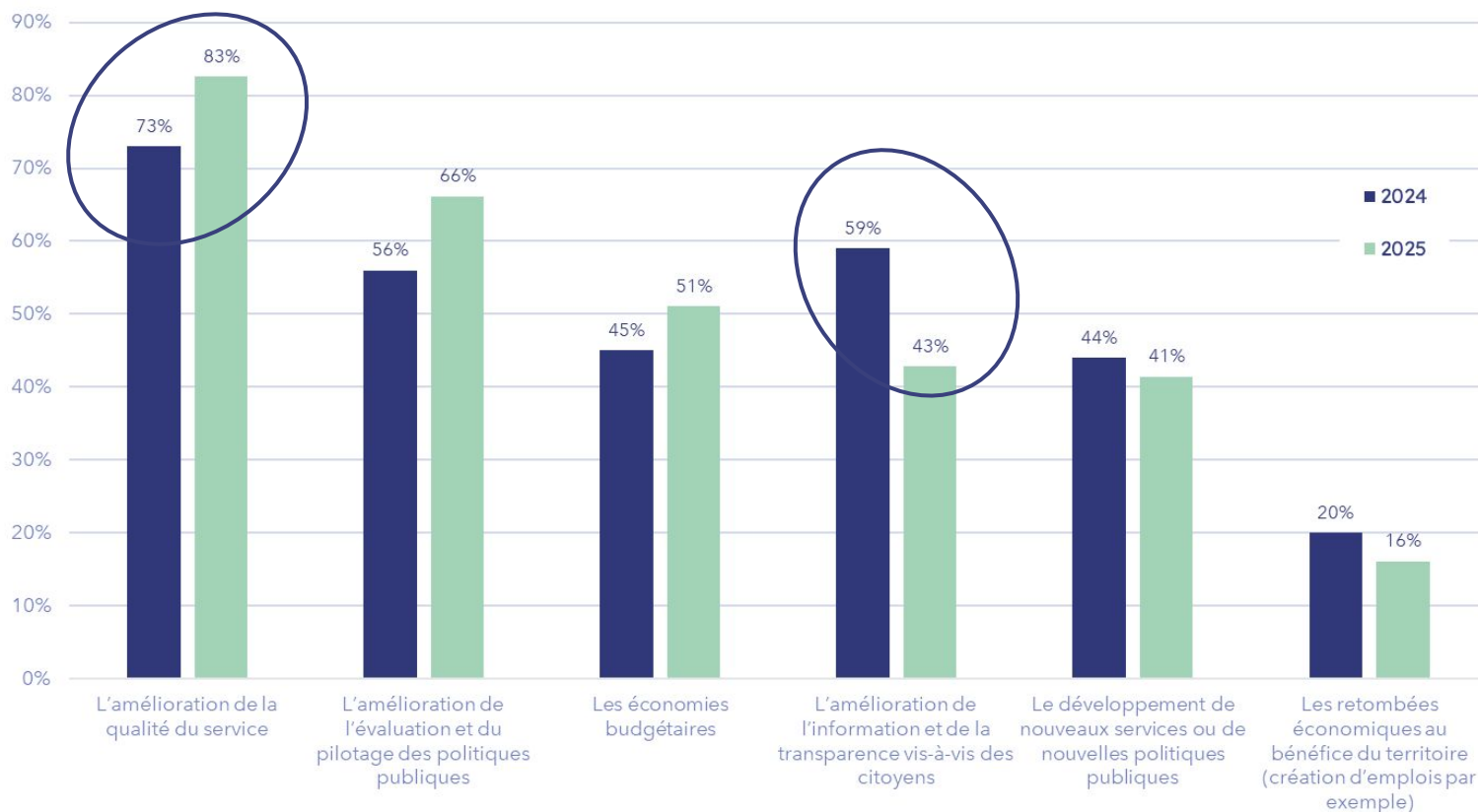
En 2025, les collectivités ont été invitées à auto-évaluer leur niveau de maturité en matière d'utilisation des données.

Pour beaucoup (50 %) le chemin à parcourir reste long : quelques usages existent mais ils restent encore ponctuels ou expérimentaux. Mais plus d'un quart des collectivités (26 %) considèrent que leur collectivité est avancée et que les données sont mobilisées régulièrement dans plusieurs politiques ou services.

Une confirmation : les métropoles et les régions sont à l'avant-garde : plus de la moitié d'entre elles (60 %) se déclarent avancées ou très avancées.

Les objectifs : l'amélioration de la qualité du service ou du pilotage en tête

Les priorités des collectivités dans l'utilisation des données
(% de collectivités ayant placé chaque objectif en rang 1, 2 ou 3)



Améliorer la qualité du service public est très clairement la priorité des collectivités lorsqu'elles utilisent des données (pour **83%** des répondants), suivie de l'amélioration de l'évaluation et du pilotage des politiques publiques (**66%**), en hausse.

A noter : dans un contexte budgétaire contraint, l'objectif d'**économies budgétaires** progresse légèrement par rapport à l'année dernière. 16% des collectivités de plus de 3 500 habitants en font leur priorité n°1, contre seulement 8% en 2024.

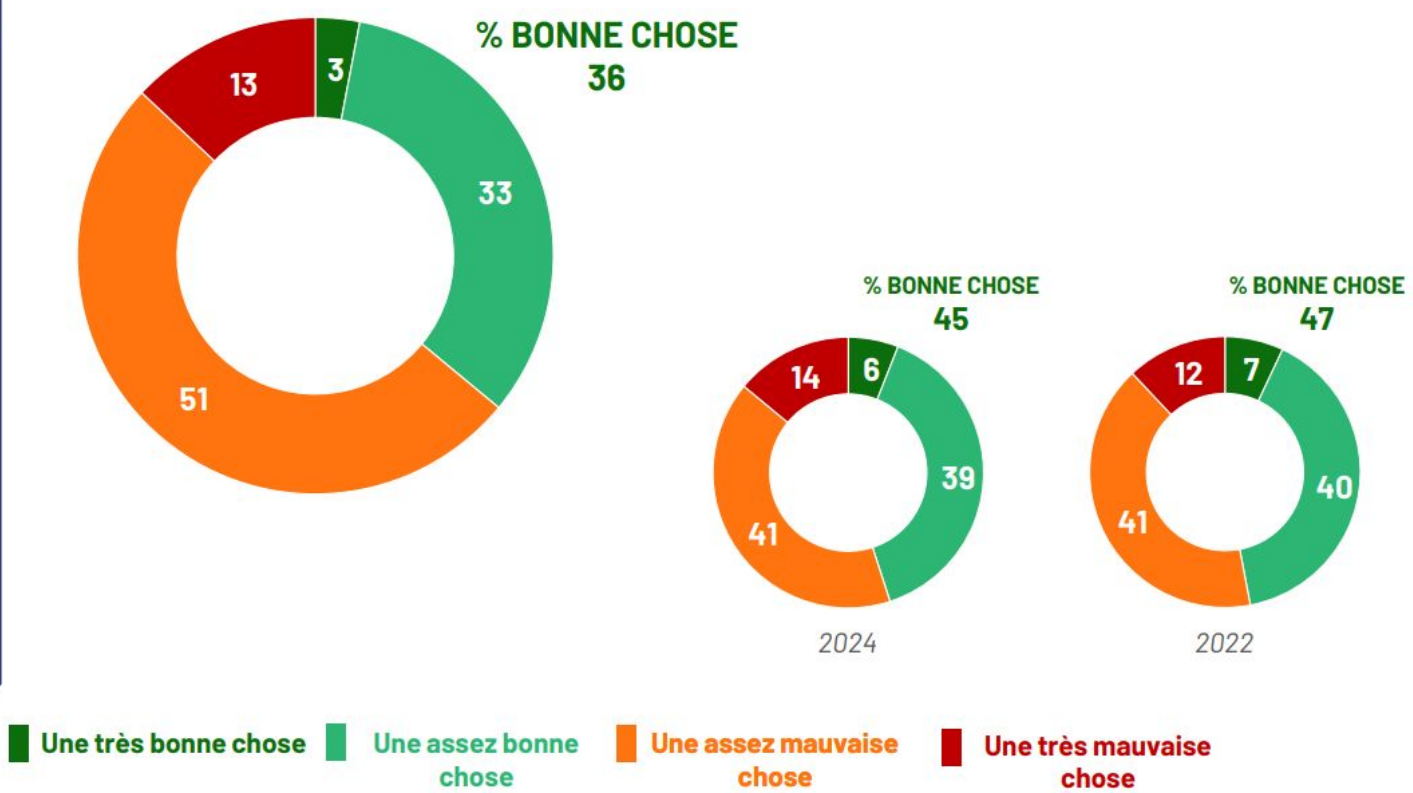
A l'inverse, l'amélioration de l'information et de la transparence vis-à-vis des citoyens est en recul (de 59% en 2024 à 43% aujourd'hui)

A l'image de leur sentiment d'information, les Français se montrent plus négatifs cette année sur leur perception de l'usage croissant des données

Question : Au total, pensez-vous que l'usage croissant des données constitue une très bonne chose, une assez bonne chose, une assez mauvaise chose ou une très mauvaise chose pour l'évolution de la société ?

Base : A tous

Confiance et usages des données : qu'en pensent les Français ?



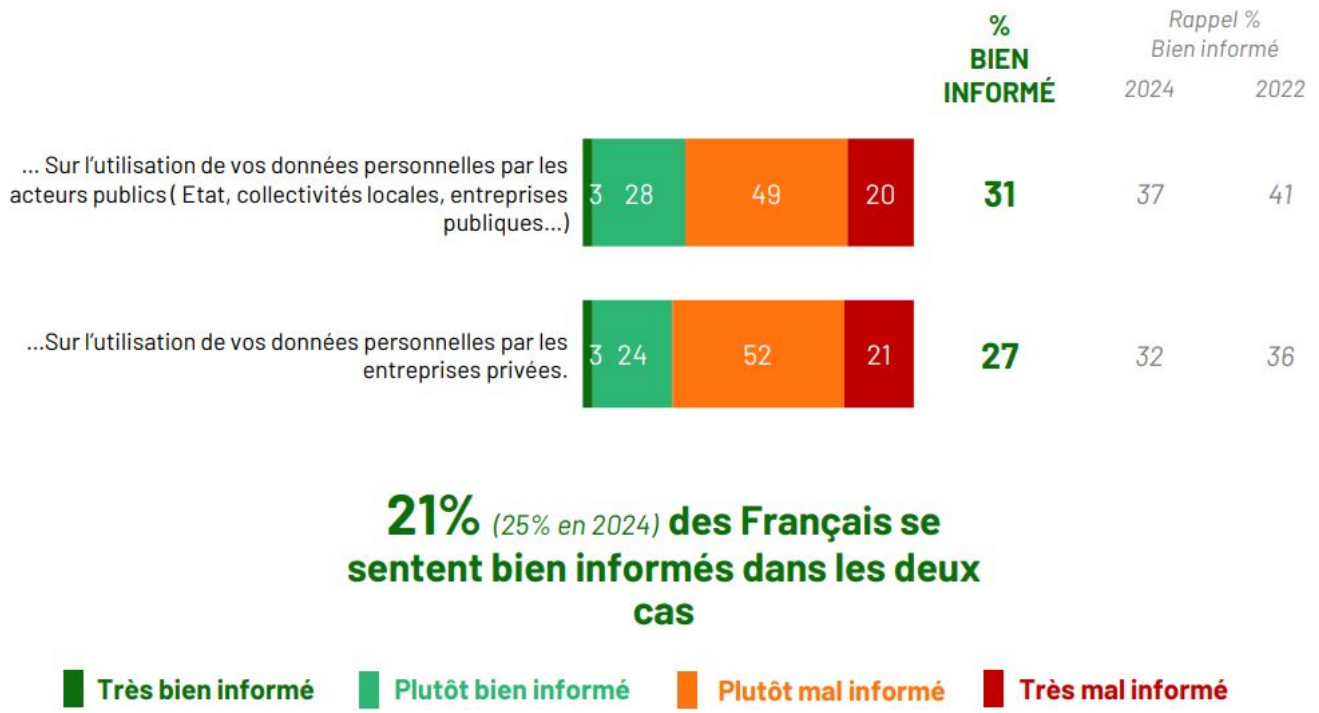
Commentaire de l'Observatoire
La perception des Français sur l'usage croissant des données continue de se dégrader.
La part des Français qui juge que cet usage croissant est une bonne chose est passée de 47% en 2022 à 36% en 2025, soit 11 points de moins depuis la première édition de ce baromètre.

Le sentiment d'information des Français sur l'utilisation de leurs données recule de nouveau cette année

Question : D'une manière générale, diriez-vous que vous vous sentez bien informé ou mal informé...

Base : A tous

Confiance et usages des données : qu'en pensent les Français ?



Commentaire de l'Observatoire

Mal informés sur l'usage de leurs données, les Français ? C'est ce qui ressort du sondage. On notera, non sans inquiétude, que moins d'une tiers d'entre eux (31%) se déclarent bien informés, en baisse de 10 points en 3 ans.

Faut-il y voir l'effet aussi d'une moindre attention accordée par les collectivités sur ce sujet ? En effet, on constate que l'amélioration de l'information et la transparence recule parmi les priorités exprimées par les collectivités.

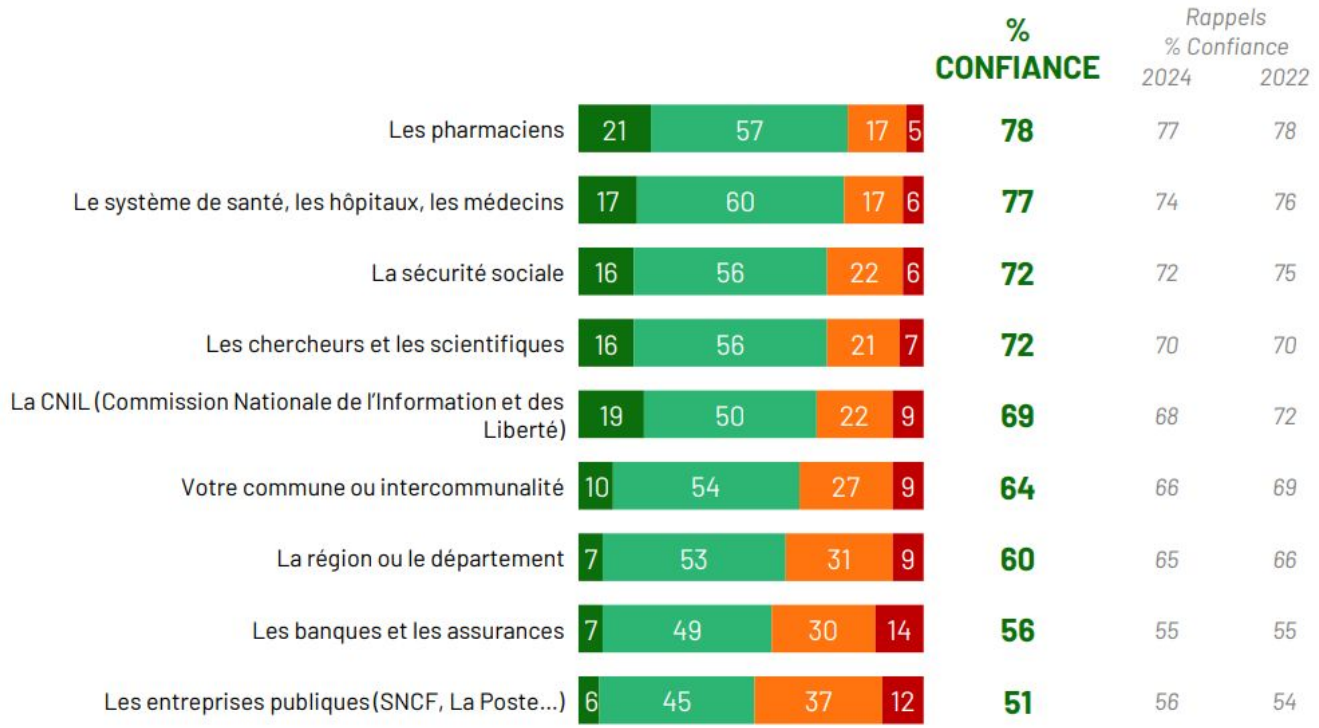
Cette année, ce sont encore les acteurs de la santé qui suscitent la confiance la plus importante

Question : Pour chacun des acteurs suivants, pouvez-vous me dire si concernant la gestion et l'utilisation des données en France vous lui faites tout à fait confiance, assez confiance, assez peu confiance ou pas confiance du tout ?

1/2

Base : A tous

Confiance et usages des données : qu'en pensent les Français ?



■ Tout à fait confiance ■ Assez confiance ■ Assez peu confiance ■ Pas confiance du tout

Commentaire de l'Observatoire

Le sondage 2025 confirme que les acteurs de la santé bénéficient d'un fort crédit de confiance auprès des Français.

Concernant le secteur public, il y a un **effet proximité** : les acteurs locaux (commune, intercommunalité, ...) bénéficient d'une cote de confiance beaucoup plus élevée (64%) que celle accordée à l'Etat (45%).

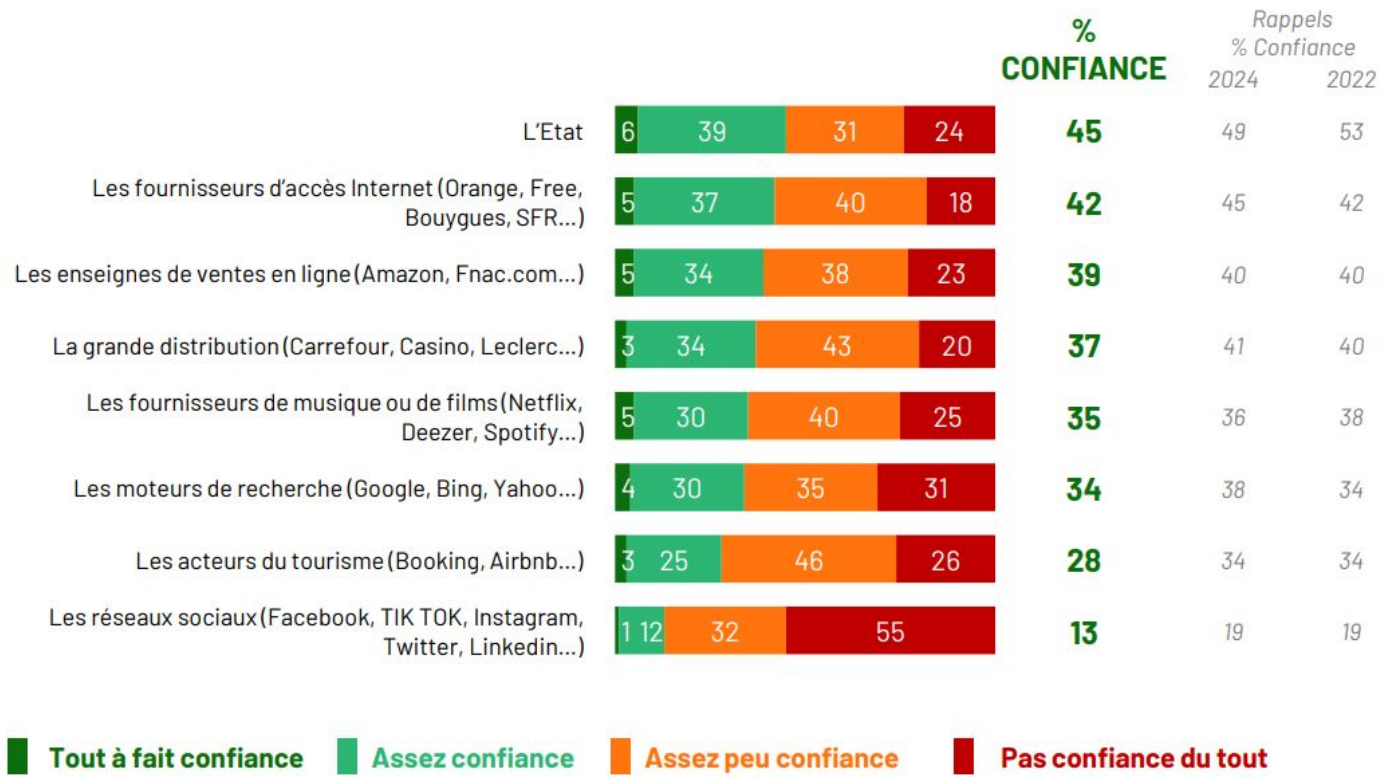
La méfiance envers les acteurs privés demeure majoritaire et progresse cette année

Question : Pour chacun des acteurs suivants, pouvez-vous me dire si concernant la gestion et l'utilisation des données en France vous lui faites tout à fait confiance, assez confiance, assez peu confiance ou pas confiance du tout ?

2/2

Base : A tous

Confiance et usages des données : qu'en pensent les Français ?



Commentaire de l'Observatoire

La confiance accordée au secteur privé est plus faible que celle accordée au secteur public.

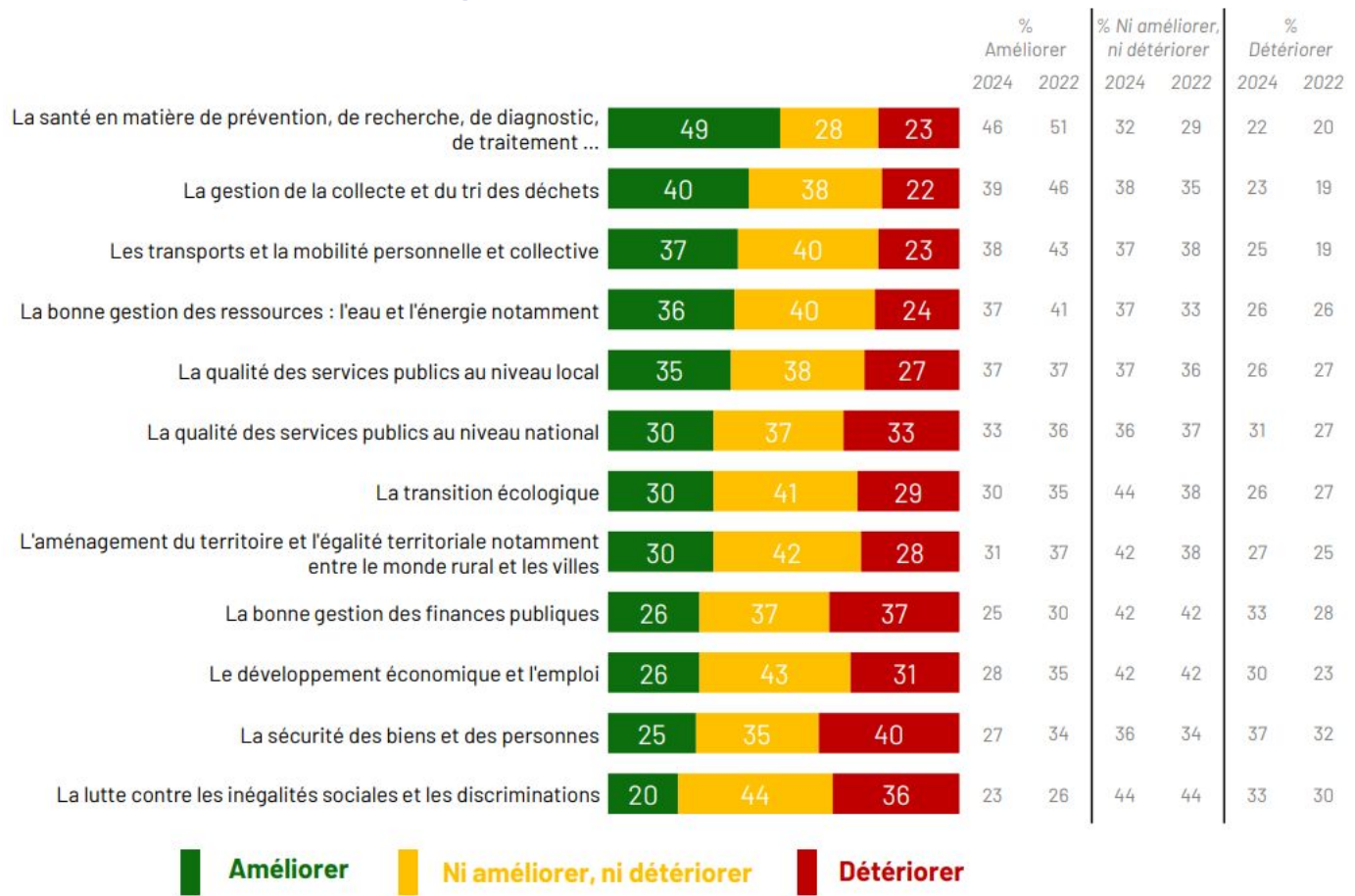
Si plus de 40% des Français font confiance aux entreprises de la banque, des assurances ou des télécommunications pour la gestion et l'utilisation des données, ce taux est plus faible encore pour les plateformes de l'Internet, qu'il s'agisse de moteurs de recherche ou à fortiori de réseaux sociaux.

Le domaine de la santé demeure celui où les Français voient le plus un impact positif à l'utilisation des données

Question : Et plus précisément, pensez-vous que l'usage des données par des acteurs publics soit susceptible d'améliorer, de détériorer ou, ni d'améliorer ni de détériorer, chacun des points suivants ?

Base : A tous

Confiance et usages des données : qu'en pensent les Français ?



Commentaire de l'Observatoire

Comme l'an dernier, c'est le secteur de la santé qui est jugé le plus prometteur pour les Français.

La gestion des déchets, de l'eau et de l'énergie, la mobilité : autant de domaines d'usages des données sur lesquels les attentes des Français et les pratiques des collectivités sont bien alignées.

La gestion des données dans les territoires : stratégie et gouvernance

La montée en maturité se poursuit

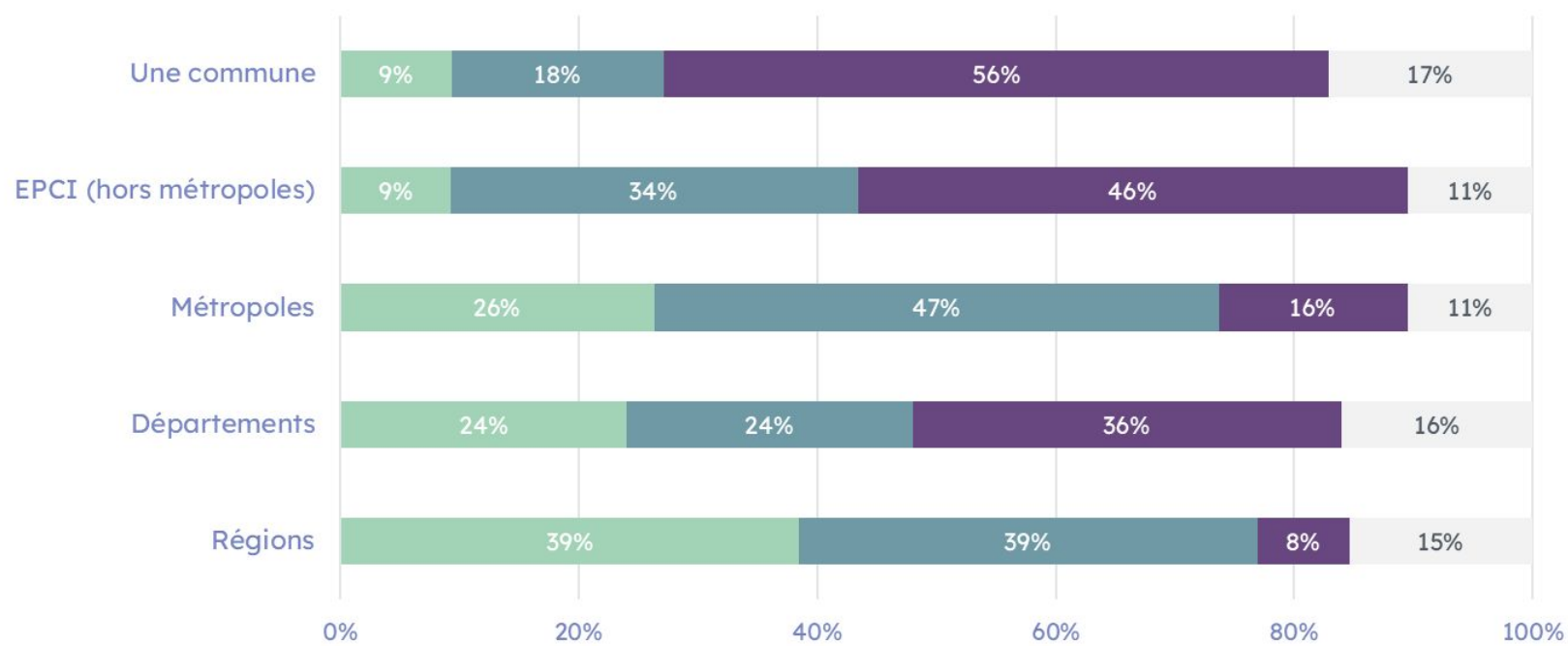
En 2025, la montée en maturité se poursuit, tant en matière de stratégie, d'organisation que d'acculturation.

Adoption d'un cadre stratégique, implication croissante des **directions générales**, progression du niveau d'**acculturation**, ... nombreux sont les signaux qui témoignent en 2025 de cette montée en maturité des collectivités et de leurs projets Data. Bien sûr, toutes les collectivités ne progressent à la même vitesse, et certains obstacles restent toujours d'actualité. Mais **la tendance semble solide**.

Cette année, l'Observatoire s'est aussi penché sur la question de l'**open data**. Quelle place occupe l'ouverture des données dans les actions et les priorités des collectivités, près de 9 ans après l'adoption de la Loi pour une République numérique ? Comment les collectivités s'emparent-elles du potentiel des données ouvertes pour mener à bien leurs projets Data ?

L'adoption d'un cadre stratégique en matière de données

Près de la moitié des collectivités (**50%** des collectivités de plus de 3 500 habitants) ont déjà adopté ou prévoient d'adopter un cadre stratégique fixant des priorités en matière de gestion des données. Ce cadre peut prendre plusieurs formes selon les collectivités : réalisation d'un guide ou schéma de la donnée diffusé en interne, volet Data d'un schéma d'aménagement numérique ou, plus rarement, stratégie adoptée par les instances de la collectivité et rendue publique. Là encore, les régions et les métropoles sont les fers de lance – trois quarts d'entre elles ont déjà adopté ou prévoient d'adopter un tel cadre. La proportion tombe à **48%** pour les départements et **27%** pour les communes, toutes tailles confondues.



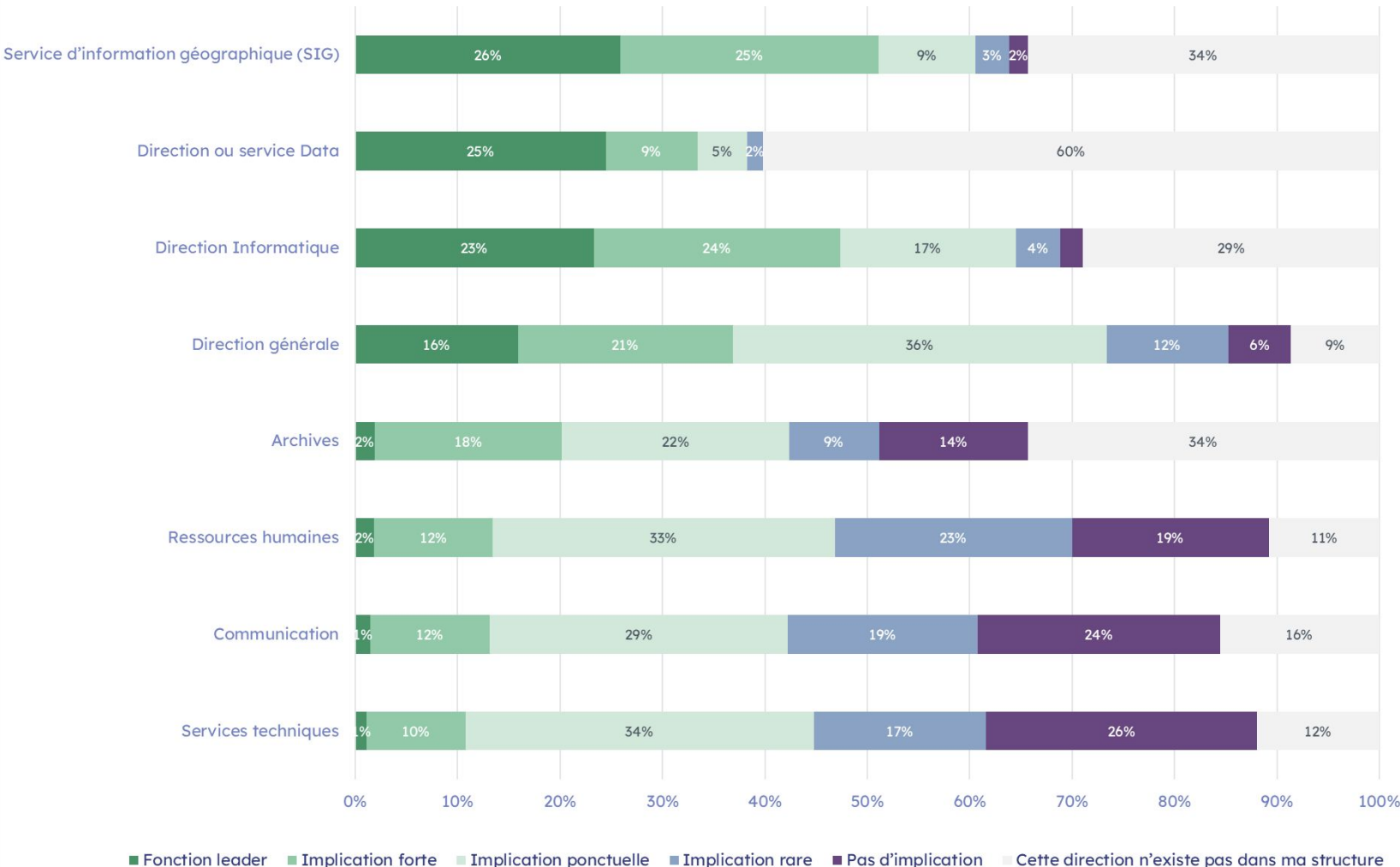
Pourcentage de collectivités ayant adopté un cadre stratégique fixant des priorités en matière de gestion des données

- Oui, un cadre stratégique a été élaboré et adopté
- Non, mais c'est prévu dans les 12 prochains mois
- Non, et ce n'est pas prévu dans les 12 prochains mois
- Je ne sais pas

L'implication dans la gestion des données : mobilisation (interne) générale !

L'implication de différentes directions et services en matière de gestion des données

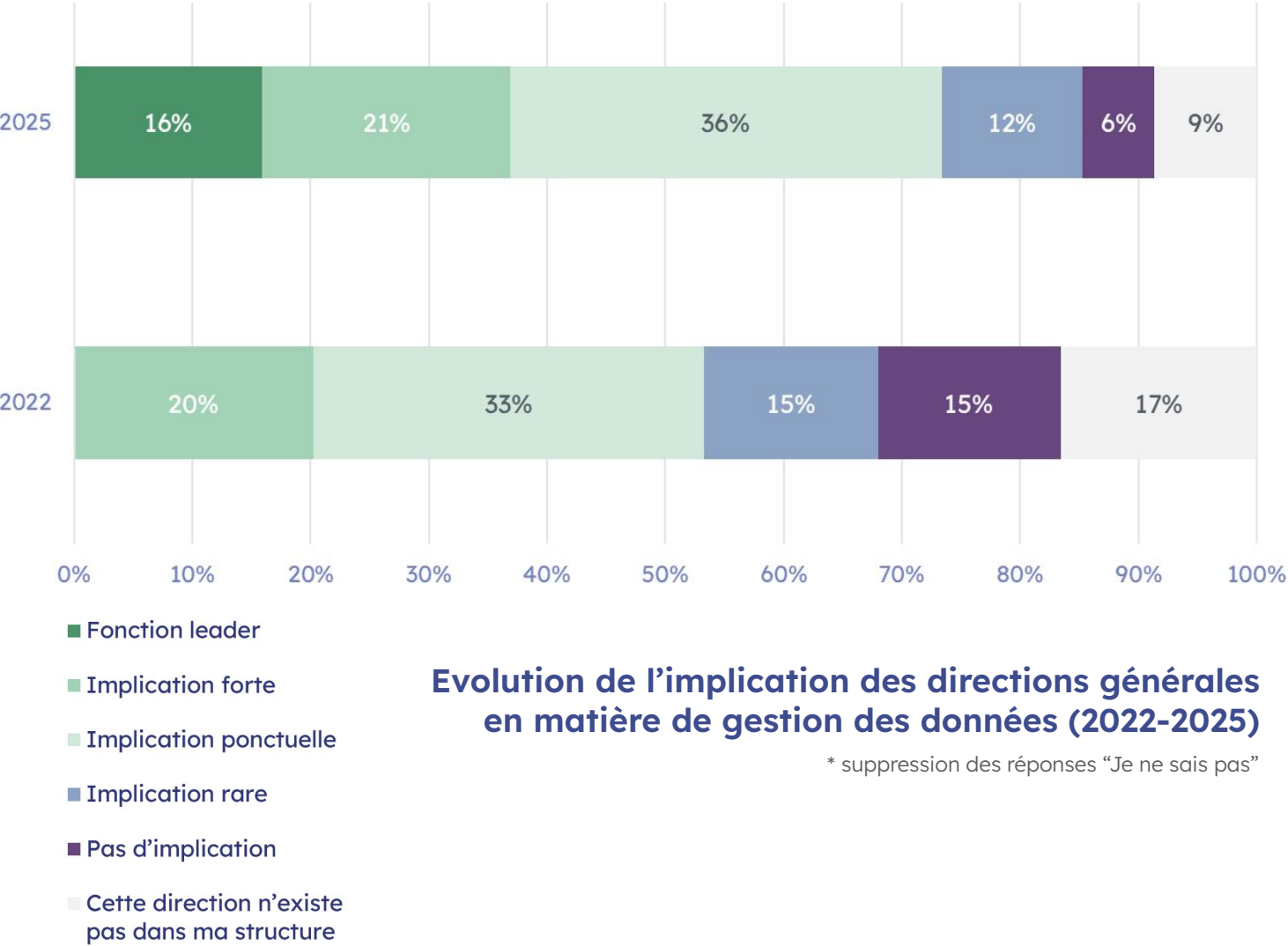
* suppression des réponses "Je ne sais pas"



Le sujet Data se structure et se professionnalise au sein des collectivités françaises.

Il est porté par un trio de tête : les directions et services en charge de l'information géographique (**SIG**), les directions **Data** quand elles existent - ce qui est le cas chez 40% des répondants - et les directions informatiques et numériques (**DSI/DSIN**).

Focus : l'implication des directions générales



Evolution de l'implication des directions générales en matière de gestion des données (2022-2025)

* suppression des réponses "Je ne sais pas"

La Data est un sujet traité au plus haut niveau dans les collectivités ! En 2025, près de **73% des directions générales** sont ainsi impliquées à des degrés divers dans la gestion des données (en tant que leader, de manière forte ou plus ponctuellement), contre seulement **53% en 2022**.

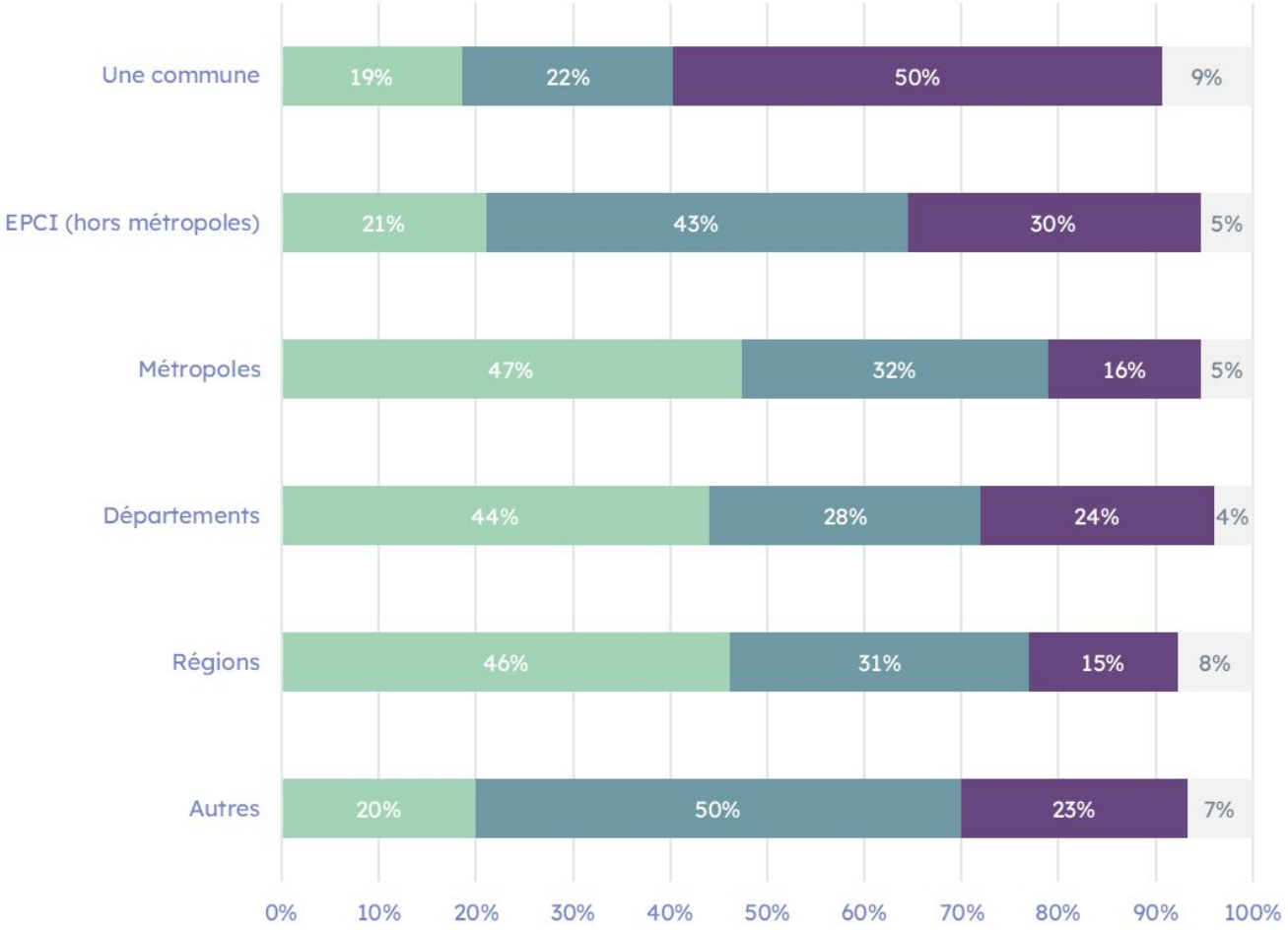
Mieux, la part des directions générales qui ne sont pas du tout impliquées sur le sujet data recule de 15% à 6% sur la même période.

Gouvernance des données : des étapes à franchir

Pour utiliser au mieux les données, et s'assurer de leur bon usage dans le respect des règles, **un quart des collectivités (25%) instaurent des règles de gouvernance de la donnée**, tant au niveau interne qu'externe. **32% annoncent vouloir définir ces règles dans les 12 prochains mois.**

Pourcentage de collectivités ayant défini des règles de gouvernance des données (ou prévoyant de le faire d'ici 12 mois)

- Oui
- Non, mais c'est prévu dans les 12 prochains mois
- Non, et ce n'est pas prévu dans les 12 prochains mois
- Je ne sais pas

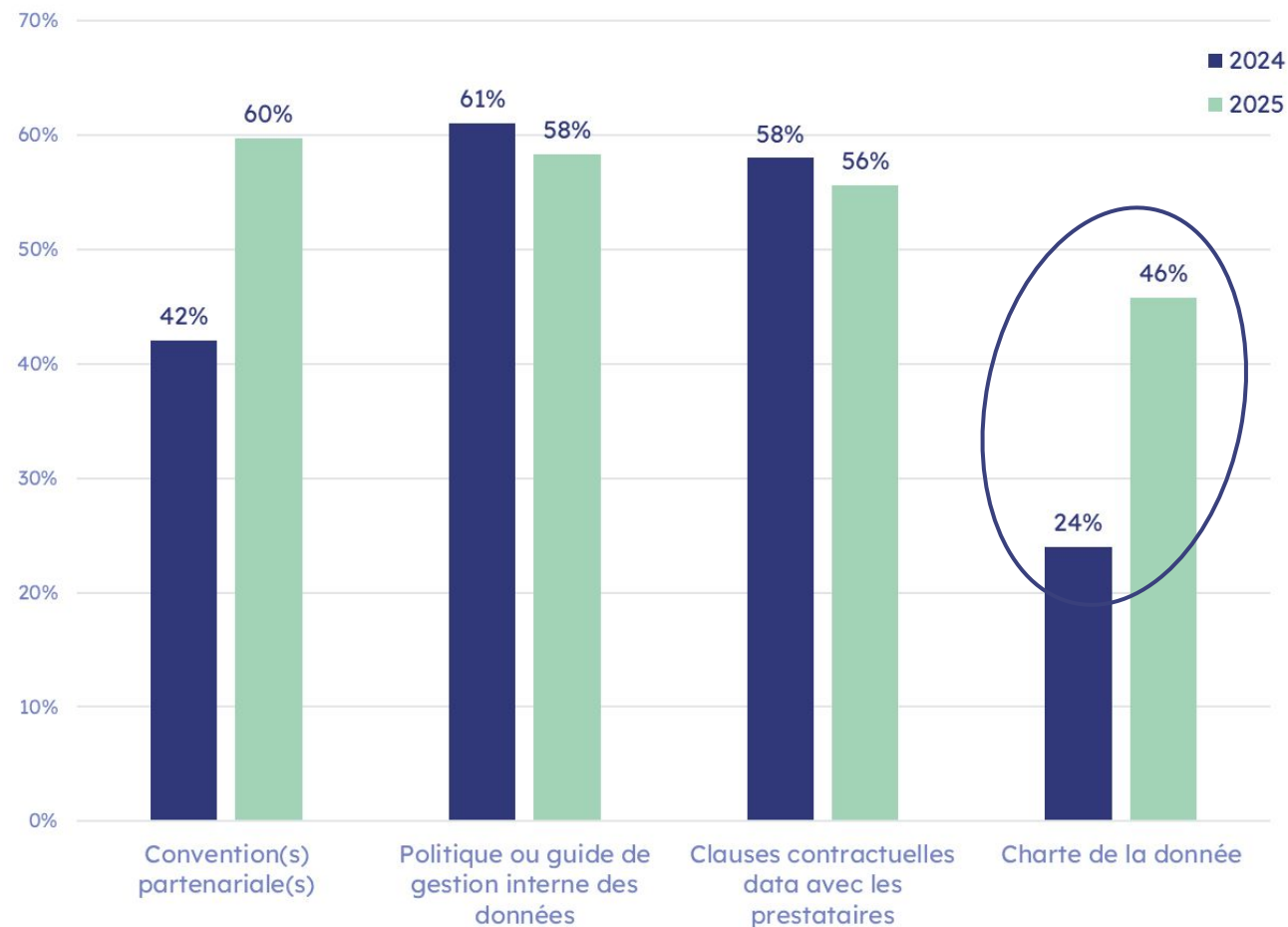


Gouvernance des données : les outils mis en oeuvre

La gouvernance repose sur des outils, tant internes qu'externes.

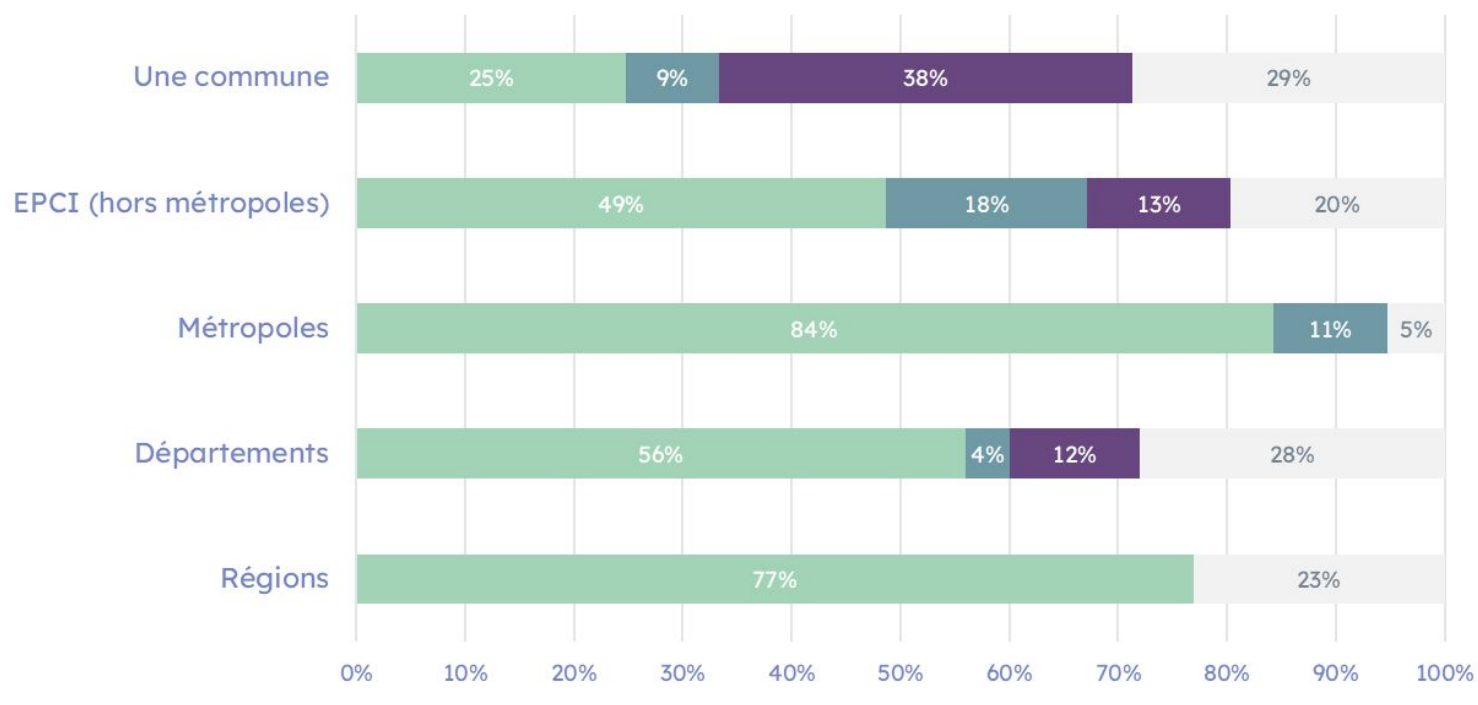
En 2025, les plus fortes évolutions concernent les **conventions partenariales** et les chartes de la donnée. Parmi les collectivités qui se sont engagées dans la production de règles de gouvernance, **60%** ont développé des conventions avec les partenaires de leur territoire (elles étaient seulement 42% à le faire en 2024) et **46%** des répondants ont recours à une **charte de la donnée**.

Evolution des outils de gouvernance préférés des collectivités (2024-2025)



Droit des données publiques : un outil au service de la confiance

Pourcentage de collectivités ayant mis en place des clauses juridiques pour la gestion des données

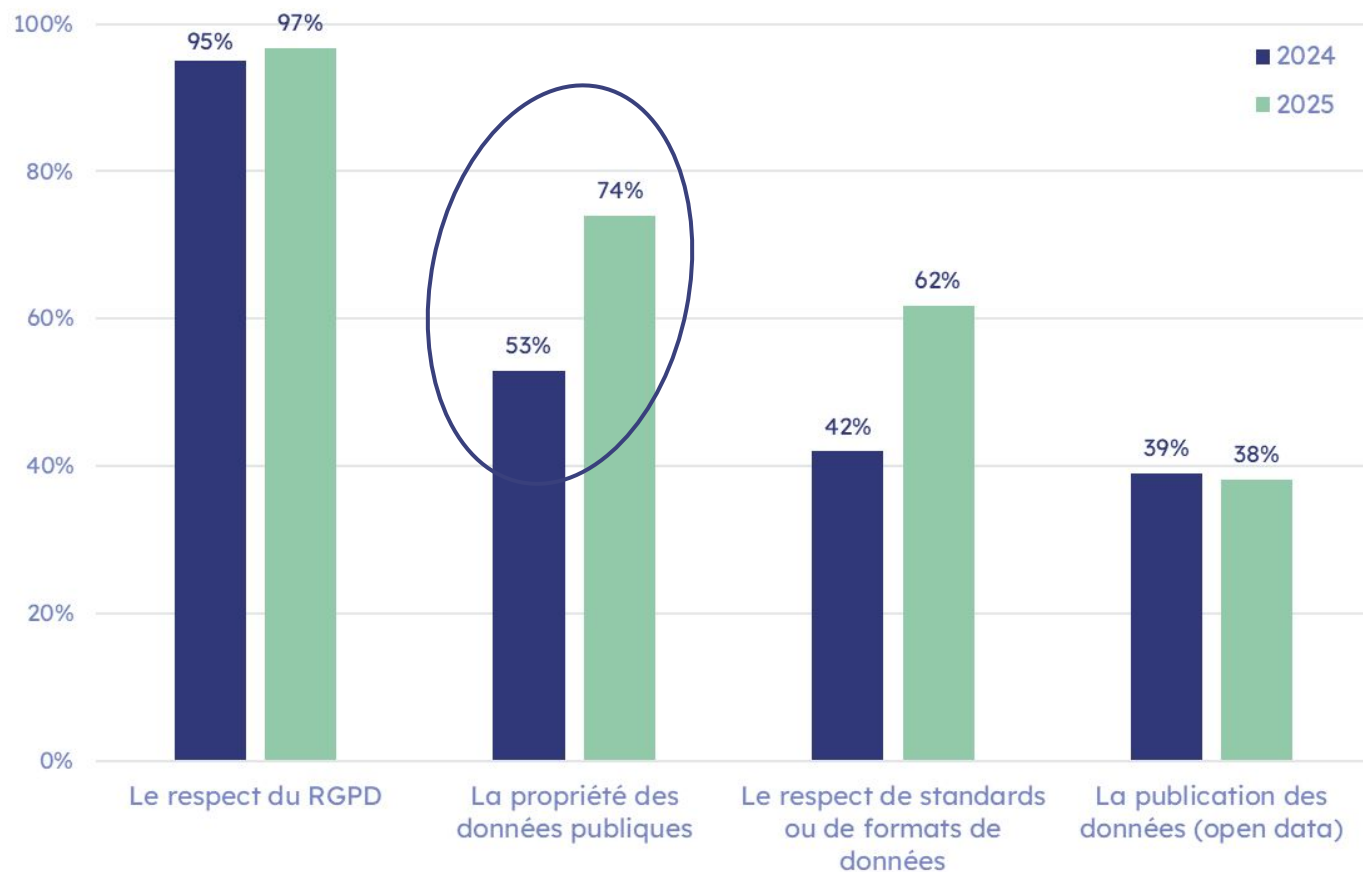


51% des collectivités de plus de 3 500 habitants utilisent aujourd'hui des « **clauses data** », et 14% envisagent de le faire dans les 12 prochains mois. Ces clauses juridiques visent à définir les conditions de production, de communication et d'utilisation des données dans la commande publique (marchés publics et délégations de service public).

Sans surprise, ces clauses se généralisent dans les grandes collectivités puisqu'elles concernent, en 2025, **84% des métropoles**, 77% des régions et 56% des départements.

- Oui
- Non, mais c'est prévu dans les 12 prochains mois
- Non, et ce n'est pas prévu dans les 12 prochains mois
- Je ne sais pas

Droit des données publiques : un outil pour réaffirmer l'intérêt général



Les domaines concernés par les clauses juridiques (lorsqu'elles existent)

Très logiquement, la majorité des collectivités qui ont recours à ces clauses les utilisent pour garantir le respect du **RPGD** (pour 97% d'entre elles). Mais elles sont aussi **74%** en 2025 (contre seulement 53% en 2024) à les utiliser pour asseoir le **statut public des données** produites par des entreprises qui agissent dans le cadre de missions de services publics. **62%** des répondants (42% l'an dernier) les utilisent pour prescrire des **standards** et des formats de données (pour pouvoir les exploiter) et **38%** précisent des modalités de publication en **open data**.

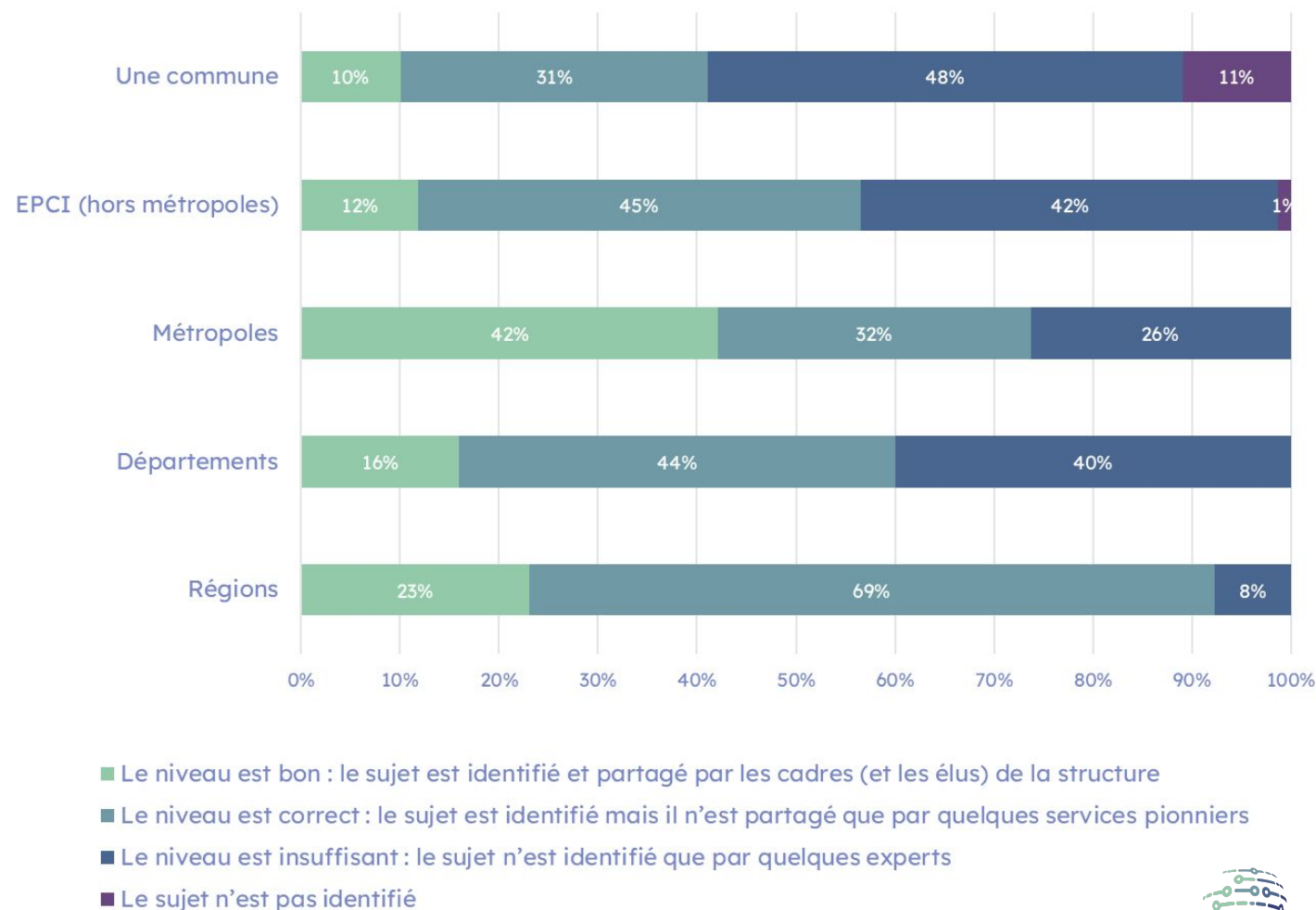
Culture data : le niveau monte toujours !

C'était l'une des tendances marquantes de 2024 et elle se confirme cette année : **le niveau d'acculturation en matière de données progresse au sein de toutes les collectivités !**

61% des collectivités de plus de 3 500 habitants déclarent ainsi que le niveau est bon ou correct – contre seulement 41% au lancement de ce baromètre en 2022.

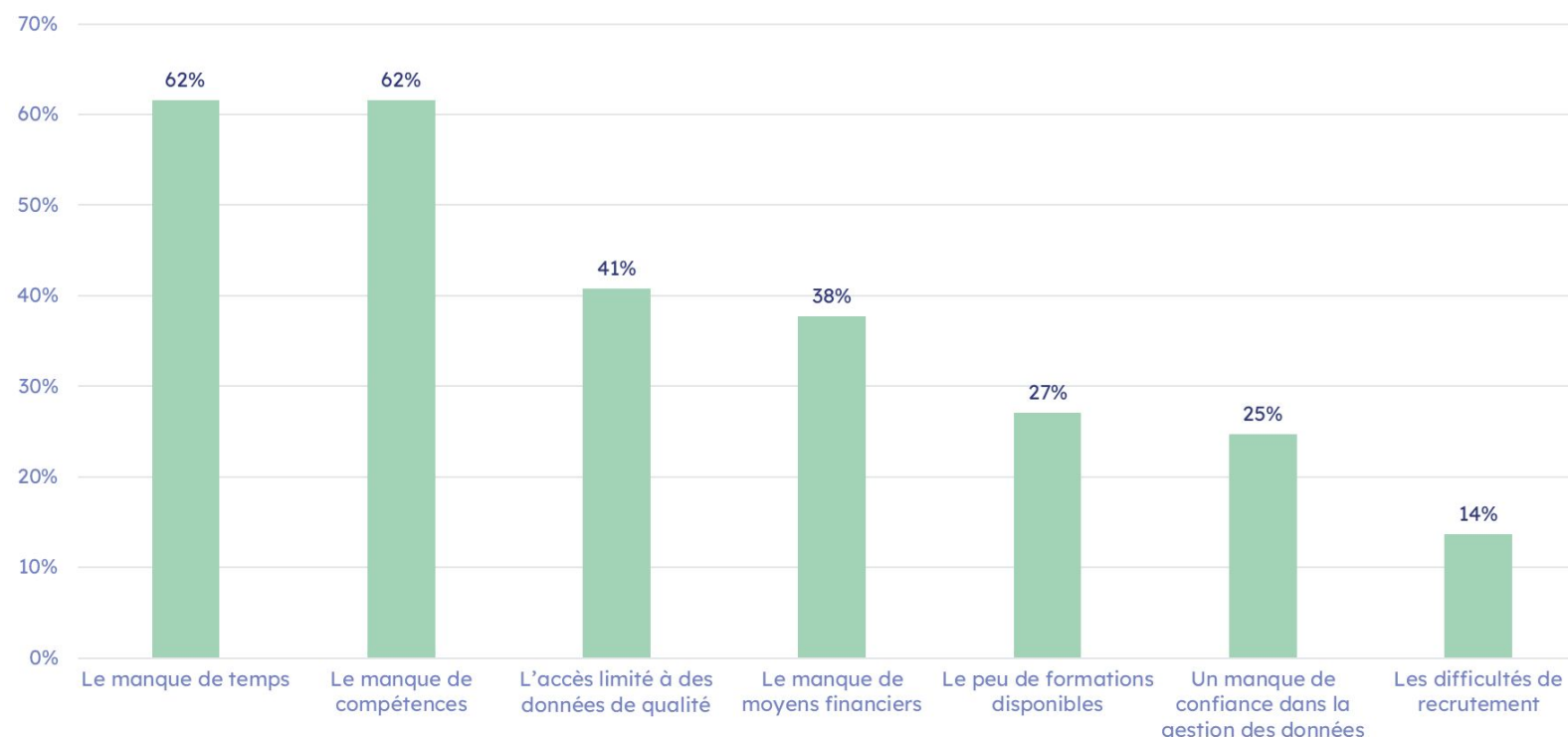
Plus de **92% des Régions** considèrent ainsi avoir atteint un bon niveau d'acculturation, de même que **74% des métropoles**. La situation est plus contrastée pour les départements (40% des répondants estiment que le niveau est insuffisant) et les communes toutes tailles confondues (1 sur 2 déplorent ainsi un manque d'acculturation interne aux enjeux des données).

Niveau d'acculturation aux enjeux de la data en 2025



Les obstacles : encore nombreux mais bien identifiés

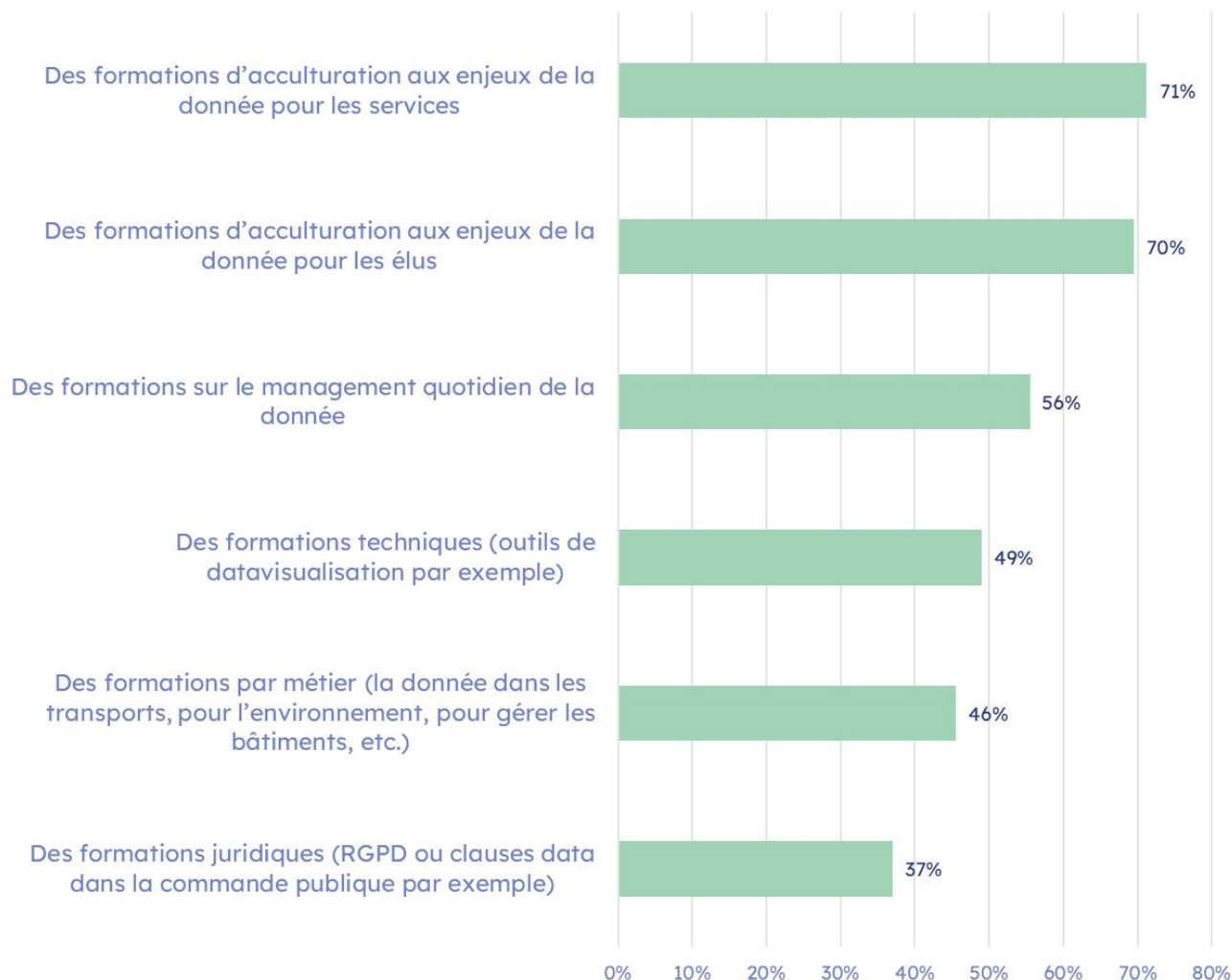
Le manque de **temps** et le manque de **compétences** disponibles constituent à part égale (**62% des répondants**) les deux premiers obstacles à la diffusion d'outils innovants en matière de gestion des données. Les résultats sont relativement stables d'une année à l'autre, sauf pour **l'accès limité à des données de qualité** qui se glisse en 2025 dans le trio de tête des obstacles, cité par **41% des répondants** (contre seulement 26% l'an dernier). L'une des hypothèses pour expliquer une telle progression serait liée à l'expérience acquise par la réalisation de premiers projets data et IA : c'est en passant à l'action que l'on réalise les problèmes liés à la qualité des données.



Les principaux obstacles
à la diffusion d'outils
innovants en matière
de gestion des données

Les besoins en formation des collectivités

Besoins prioritaires en matière de formation sur la gestion de données



Plus d'un quart des répondants déclarent que le peu de formations disponibles constitue un obstacle.

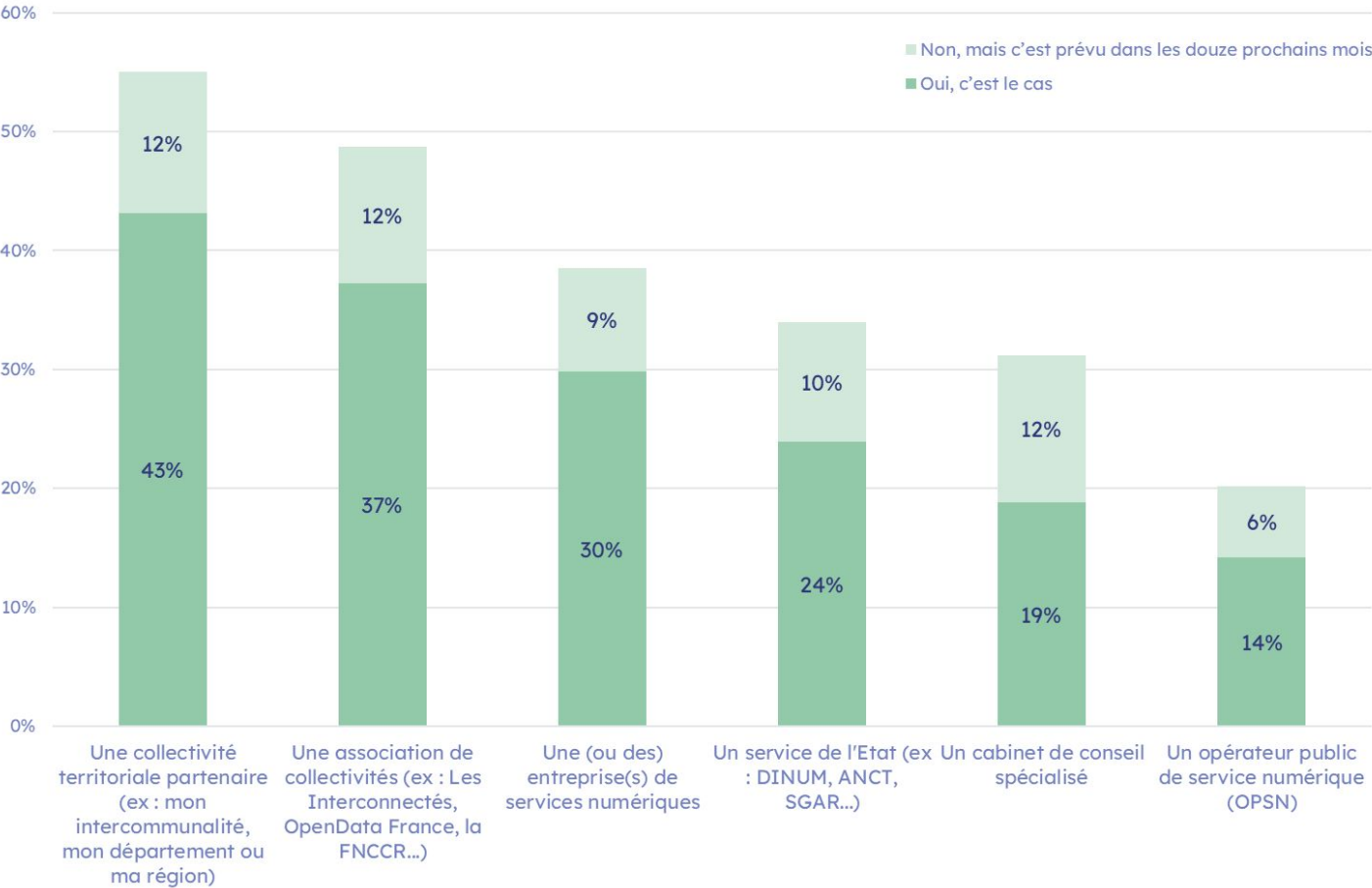
En priorité, les besoins concernent les formations d'**acculturation aux enjeux de la donnée** pour les agents (71%) et les élus (70%), en progression depuis l'an dernier.

La demande est aussi forte concernant des formations plus opérationnelles, sur le **management quotidien de la donnée (56%)** ainsi que des formations techniques (outils de datavisualisation par exemple).

Les partenaires privilégiés des collectivités en matière de données

Les partenaires préférés des collectivités pour la gestion des données (partenariats en cours ou annoncés dans les prochains mois)*

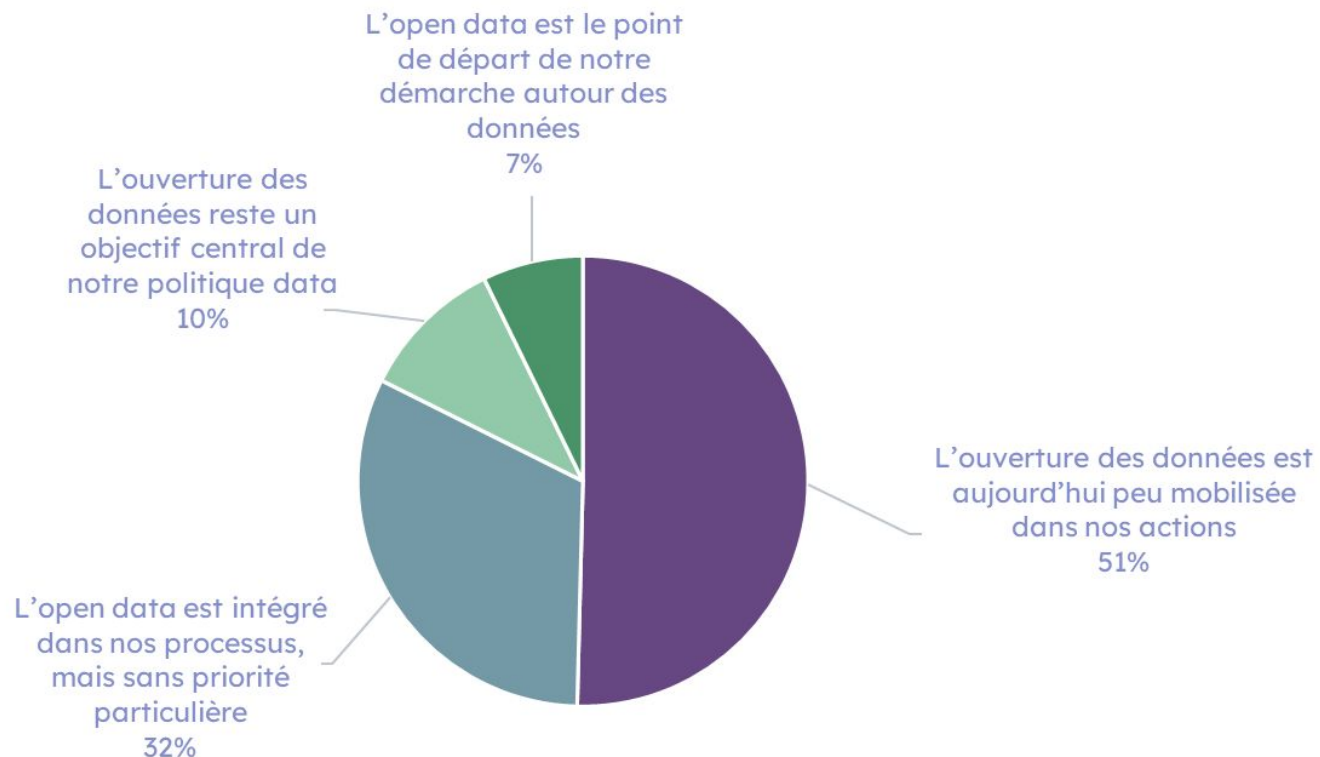
*Total hors communes de moins de 3 500 habitants



Pour mieux appréhender les enjeux liés aux données, les collectivités sont nombreuses à s'appuyer sur des partenaires, principalement les collectivités de leur territoire (intercommunalité, département, région) et des associations de collectivités (comme Les Interconnectés ou OpenDataFrance, ...).

Focus : l'open data en 2025

La place de l'open data dans la stratégie ou les pratiques des collectivités en matière de données

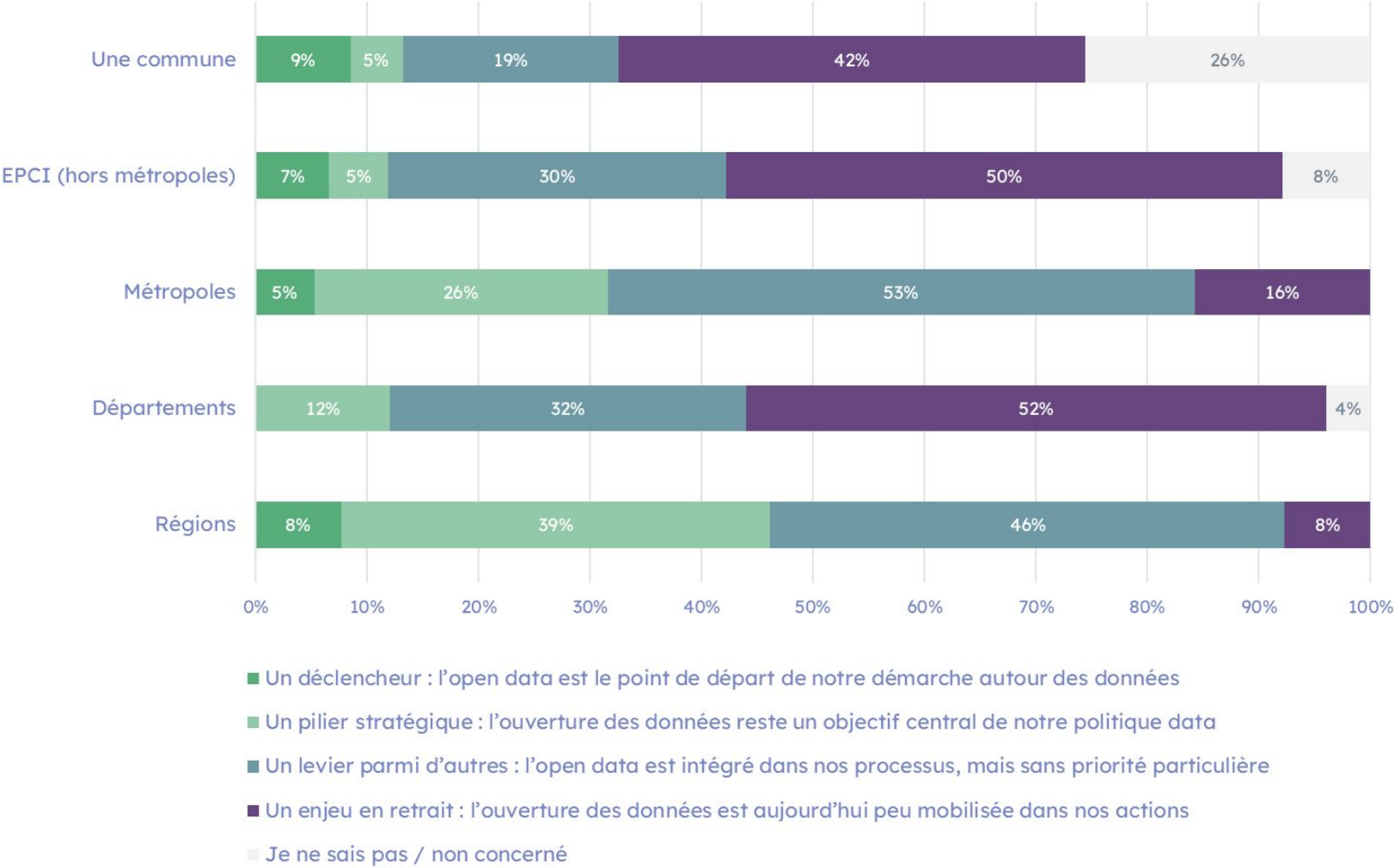


Près de 9 ans après l'adoption de la Loi pour une République numérique et du principe d'ouverture par défaut, quelle place occupe aujourd'hui l'**open data** dans les stratégies et les pratiques des collectivités en matière de données ?

51% des collectivités ne mobilisent toujours pas l'ouverture des données dans leurs actions (avec toutefois des disparités fortes selon le type de collectivité). C'est "un levier parmi d'autres" pour **32% des collectivités**. Enfin, pour **10%** d'entre elles, l'ouverture des données reste un objectif central de leur politique Data.

Focus : l’open data en 2025

La place de l’open data dans la stratégie ou les pratiques des collectivités en matière de données



Pour **53% des métropoles**, l’open data est “un levier parmi d’autres”, signe que leur éventail d’actions en matière de data est plus large.

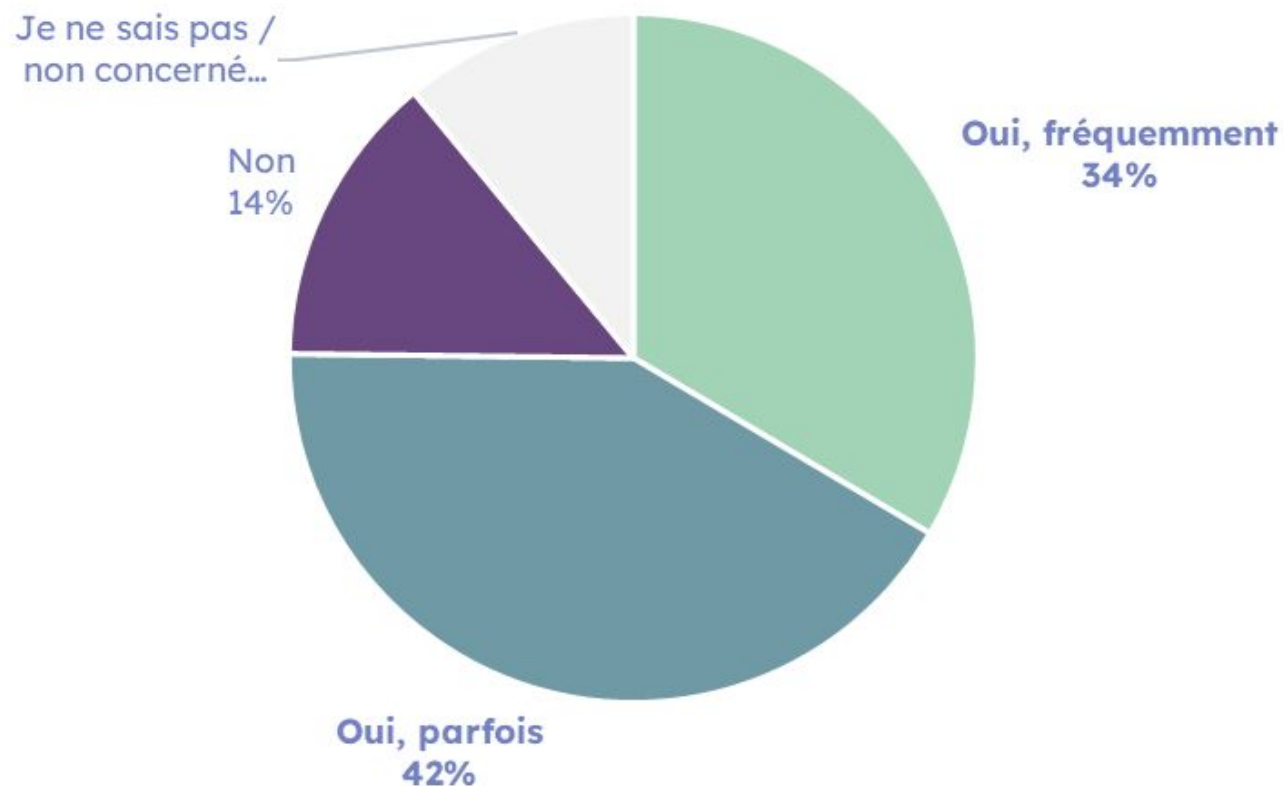
Sans surprise, l’ouverture des données est aujourd’hui peu mobilisée par les plus petites collectivités et les départements.

On note par ailleurs un net **tropisme régional** pour l’open data: **39% des régions** considèrent que cela reste un **pilier** de leur stratégie data. et 46% que l’open data est intégré dans les process, sans priorité particulière.

Focus : l'open data en 2025

L'utilisation de données ouvertes dans le cadre des projets Data des collectivités

*Total hors communes de moins de 3 500 habitants



L'ouverture des données n'est pas qu'une obligation légale, c'est aussi une source de données mobilisables pour les collectivités qui souhaitent mener des projets Data, comme la mise en place de tableaux de bord ou d'observatoires.

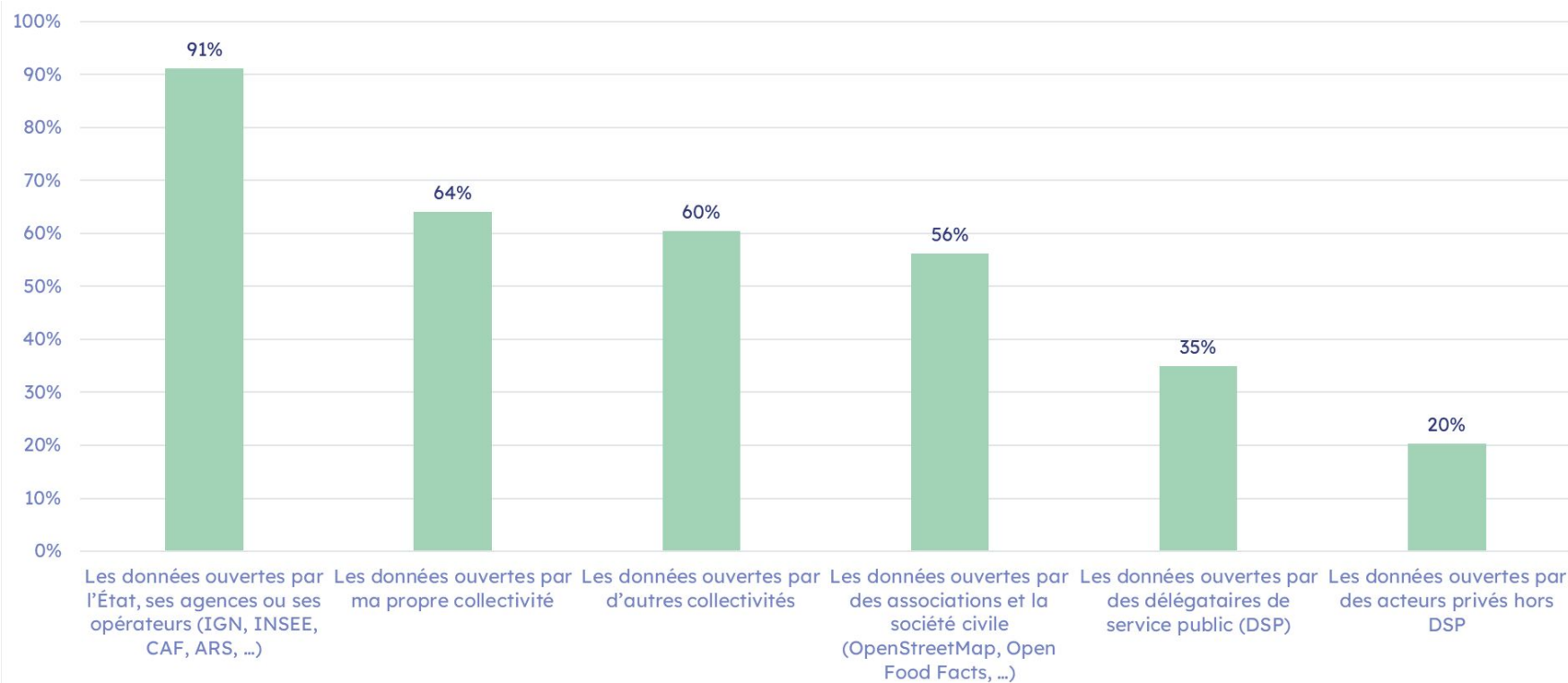
76% des collectivités déclarent utiliser des données ouvertes, de manière ponctuelle ou plus régulière.

100% des métropoles et des régions déclarent le faire, de même que 84% des départements. Fait notable, cela concerne même les plus petites collectivités : **38% des communes de moins de 3 500 habitants** ont recours aux données ouvertes.

Focus : l'open data en 2025

91% des collectivités font des données ouvertes par l'État, ses agences et opérateurs leur source préférée en matière d'open data. Il faut sans doute y voir l'effet de la mise à disposition des grands référentiels que constituent la base adresse nationale, la base des entreprises ou encore le plan cadastral informatisé, autant de données de référence.

64% utilisent leurs propres données et **60% les données produites par d'autres collectivités**.



Les sources d'open data préférées des collectivités qui utilisent des données ouvertes

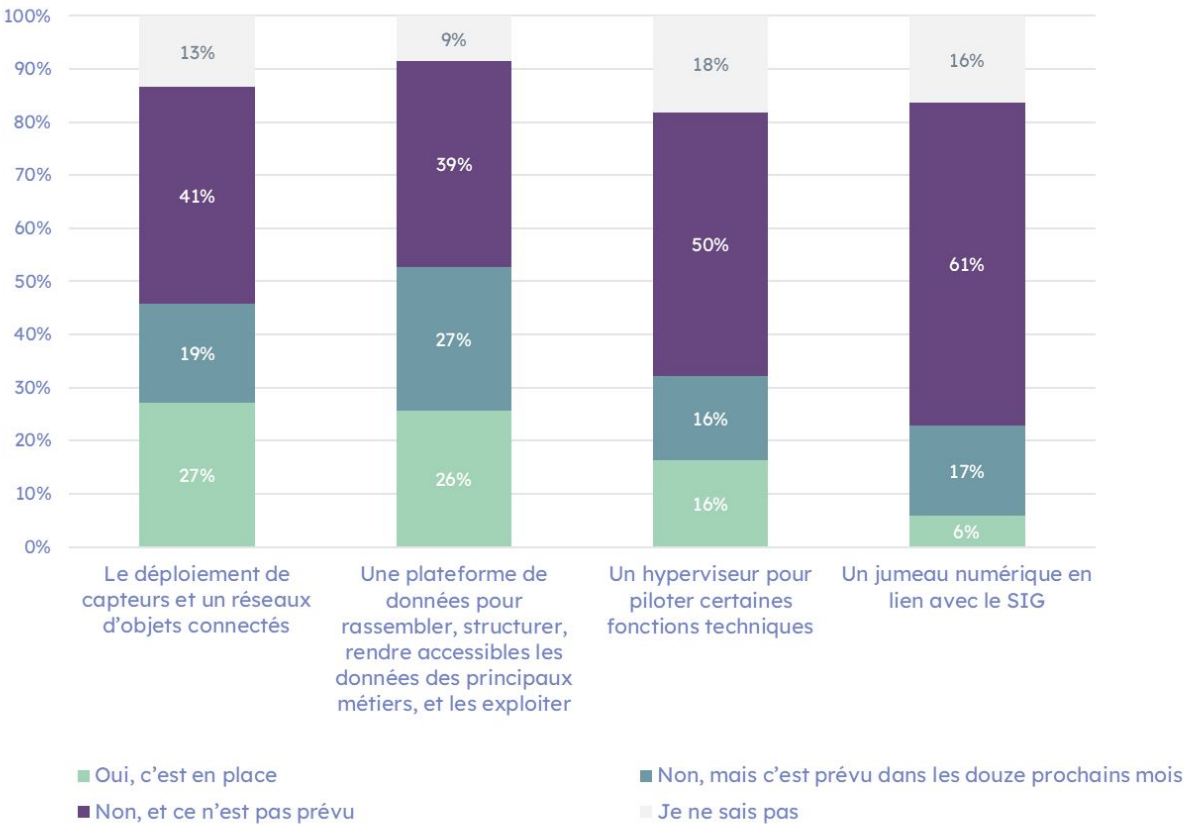
Les infrastructures et la souveraineté

De quels outils et infrastructures les collectivités disposent-elles pour mener à bien leurs projets Data ? **26% d’entre elles déclarent être dotées d’une plateforme de données** pour rassembler, structurer, rendre accessibles et exploiter les données des principaux métiers – une proportion similaire à l’an dernier. Par contre, 27% d’entre elles prévoient de s’équiper d’une telle plateforme dans les 12 prochains mois (elles n’étaient que 17% l’an dernier). Forte progression aussi des **réseaux de capteurs**, souvent utilisé notamment dans le domaine de l’énergie, de la gestion de l’eau ou de la mobilité : **27% des collectivités** ont déjà déployé ce type de réseau en 2025, contre seulement 19% l’an dernier.

Concernant les hyperviseurs pour piloter certaines fonctions techniques, les taux d’équipement et les intentions sont identiques et ne varient guère (autour de 15%).

L’enquête 2024 avait noté un engouement marqué pour **les jumeaux numériques**, avec des 19% des collectivités ayant déclaré leur intention de s’équiper au cours de l’année. Force est de constater que cela ne s’est pas encore traduit dans les faits – le taux d’équipement reste inchangé, autour de 6%.

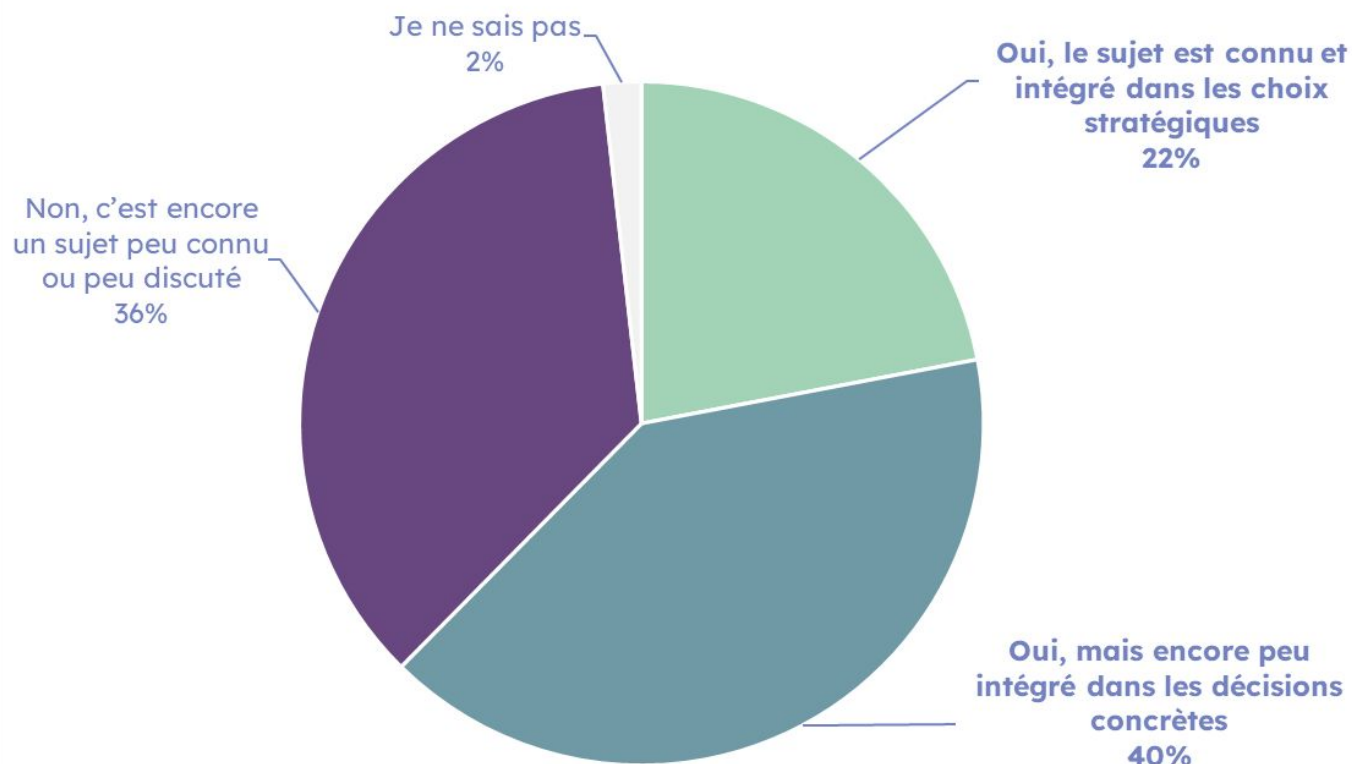
Les technologies déployées par les collectivités



Focus : la souveraineté numérique en 2025

Pourcentage de collectivités intégrant le sujet de souveraineté numérique dans leurs décisions

*Total hors communes de moins de 3 500 habitants



La souveraineté numérique est l'un des sujets qui a fait l'actualité cette année, notamment dans un contexte géopolitique en tension et une dépendance forte à des solutions technologiques fournies par des acteurs extra-européens. Mais comment cet enjeu est-il appréhendé par les collectivités ?

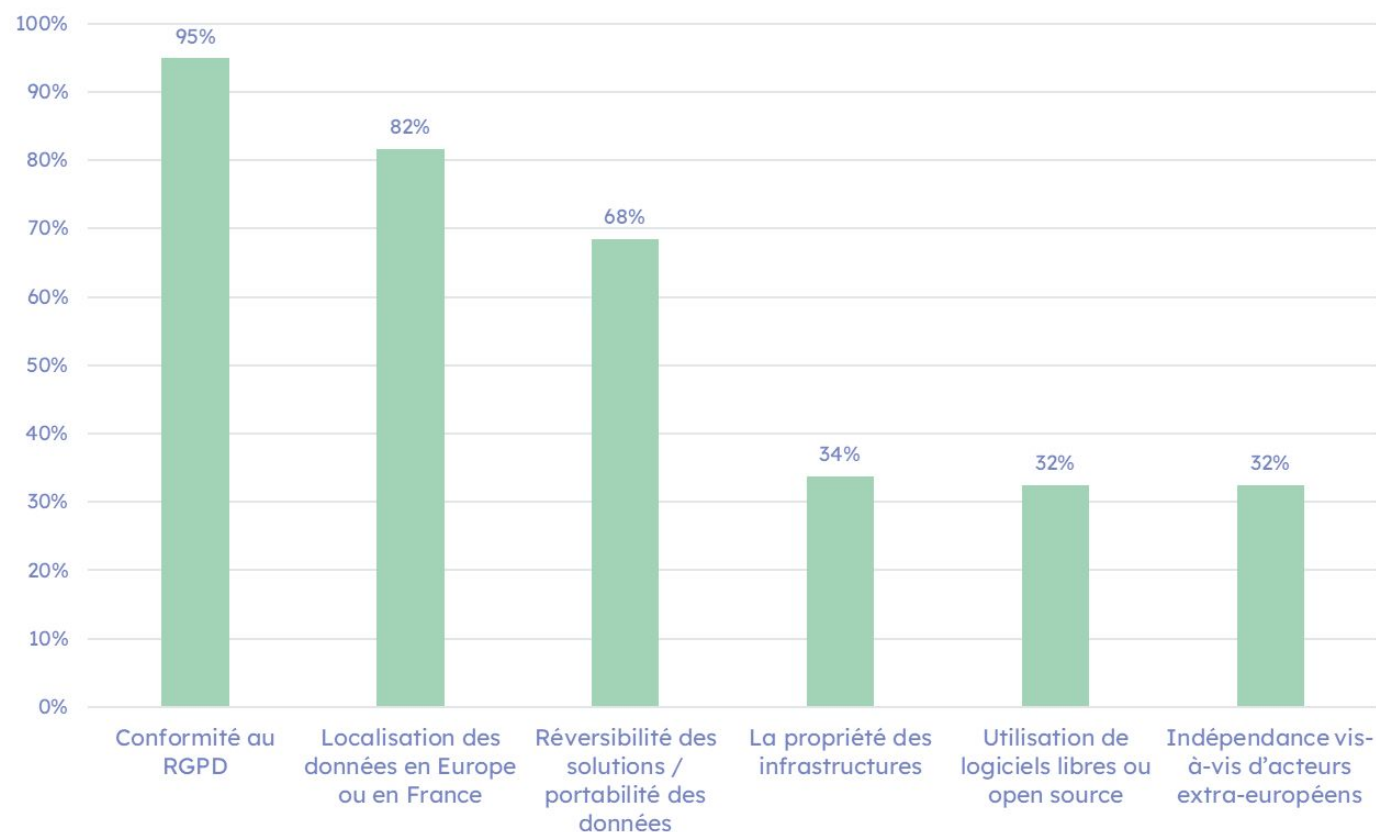
Premier enseignement majeur : **62% des collectivités de plus de 3 500 habitants se préoccupent de souveraineté numérique** (22% déclarent que le sujet est connu et intégré dans les choix stratégiques et 40% que le sujet est connu même si encore peu intégré dans les décisions concrètes).

On note toutefois des disparités importantes : si **58% des métropoles** ont intégré la souveraineté dans leur stratégie, cela ne concerne que 39% **des régions**. Pour les plus petites collectivités (moins de 3 500 habitants), c'est la situation inverse qui prévaut : 76% d'entre elles déclarent que la souveraineté est un sujet peu connu et peu discuté en interne.

Focus : la souveraineté numérique en 2025

Critères systématiquement pris en compte dans un choix de solution numérique pour les collectivités qui intègrent les enjeux de souveraineté numérique

*Total hors communes de moins de 3 500 habitants



On le voit, une grande majorité de collectivités déclarent avoir bien intégré et compris l'enjeu de souveraineté numérique. Mais comment cela se traduit-il de manière concrète quand il s'agit de choisir une solution ou de rédiger les critères d'un appel d'offres ?

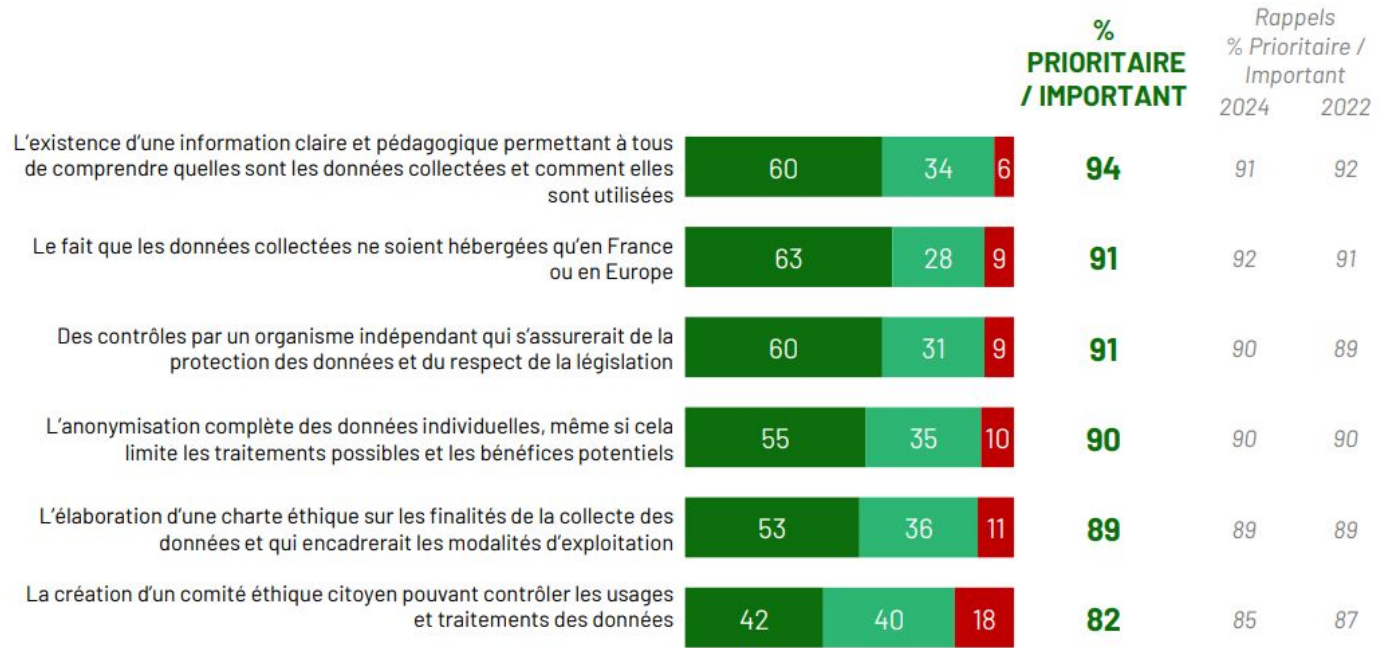
La **conformité au RGPD** est le plus souvent cité : 95% des collectivités de plus de 3 500 habitants qui ont intégré la dimension de souveraineté déclarent prendre systématiquement ce critère en compte, un chiffre stable quel que soit la taille de la collectivité. Près de **8 collectivités de plus de 3 500 habitants sur 10 prennent en compte la localisation des données en France ou en Europe** (82%), et 68% la réversibilité des solutions et la portabilité des données. La propriété des infrastructures, l'utilisation de logiciels libres ou open source ainsi que l'indépendance vis-à-vis d'acteurs extra-européens sont cités par environ 32% des répondants.

La proximité du stockage des données et la mise en place de mesures de contrôle sont plébiscitées par les Français.

Question : Afin de vous donner davantage confiance dans cette démarche d'utilisation des données pour la gestion du service public, la mise en place de chacun des éléments suivants vous paraît-il prioritaire, important mais pas prioritaire ou secondaire ?

Base : A tous

Confiance et usages des données : qu'en pensent les Français ?



Commentaire de l'Observatoire

Pour les Français, de nombreux leviers sont à activer pour renforcer la confiance dans l'usage des données.

On y retrouve un besoin fort d'une meilleure information (94% la juge prioritaire / importante) et d'un contrôle par un organisme de indépendant (91%).

L'hébergement des données en France ou en Europe fait lui aussi l'objet d'un plébiscite (91% des répondants).

DEUXIÈME PARTIE

L'IA territoriale en 2025

IA territoriale : le grand boum se poursuit

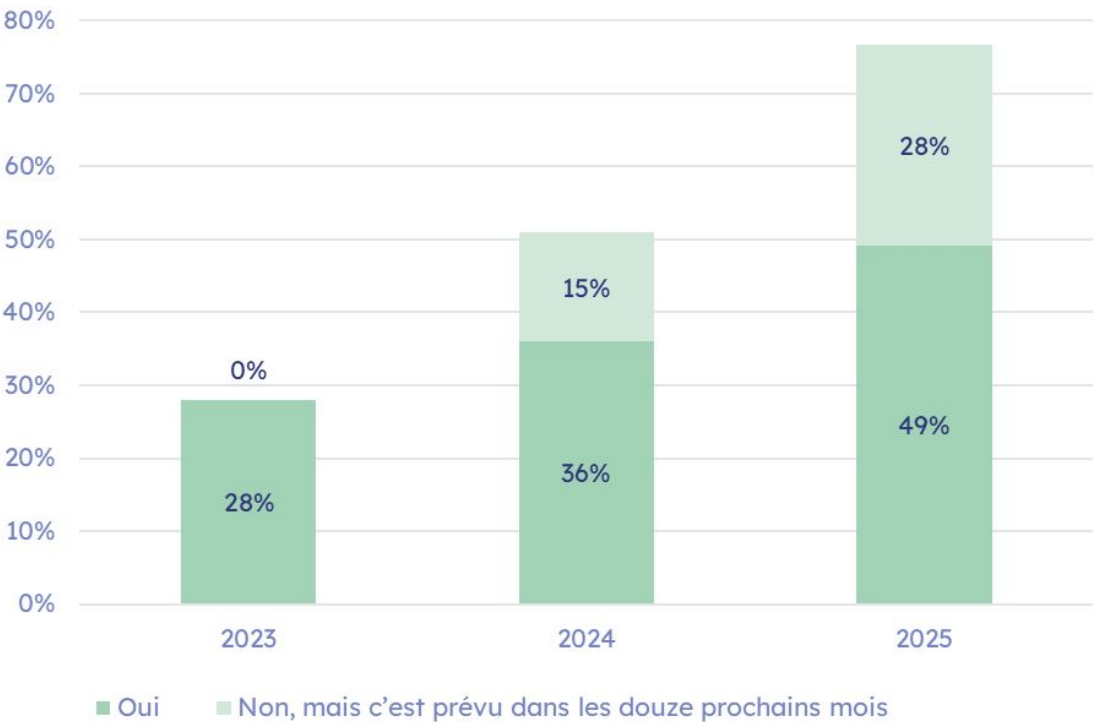
Trois collectivités sur quatre ont déjà engagé un projet IA ou s’apprêtent à le faire

L’engouement pour l’IA territoriale, déjà engagé en 2024, ne faiblit pas. Les intentions annoncés l’an dernier se sont bien réalisées : en 2025, **près d’une collectivité de plus de 3 500 habitants sur deux (49%)** déclare avoir déjà engagé un projet d’IA sur leur territoire.

En y ajoutant les projets des 12 prochains mois, **77% des collectivités** (hors communes de moins de 3 500 habitants) auront expérimenté l’IA d’ici un an.

Pourcentage de collectivités ayant engagé ou prévoyant d’engager un projet IA dans les 12 mois*

*Total hors communes de moins de 3 500 habitants



Les profils des collectivités ayant engagé des projets IA

Pourcentage de collectivités ayant engagé ou prévoyant d'engager un projet IA



Les métropoles et les régions sont déjà bien engagées (pour respectivement **90%** et **85%** d'entre elles), mais le mouvement touche aussi les autres niveaux de collectivité.

Ainsi, 35% des communes de 3 500 à 10 000 habitants ont déjà expérimenté l'IA, et 29% supplémentaires souhaitent le faire au cours de l'année à venir.

La situation est plus contrastée pour les communes de moins de 3 500 habitants : 73% d'entre elles n'ont pas expérimenté l'IA et ne souhaite pas le faire dans les 12 prochains mois.

- Oui
- Non, mais c'est prévu dans les douze prochains mois
- Non, et ce n'est pas prévu dans les 12 prochains mois
- Je ne sais pas

Les projets IA : priorité aux usages internes et à la relation aux usagers ?

Si l'on regarde de plus près les domaines dans lesquels l'IA est déployée, il y a quelques changements importants depuis l'an dernier. L'**administration et la gestion interne** connaît une forte progression : **45% des collectivités** ayant engagé ou prévoyant d'engager un projet IA déclarent des usages en lien avec cette thématique, contre seulement 29% en 2024 (et 37% supplémentaires souhaitent expérimenter l'IA dans ce domaine au cours des 12 prochains mois). Il faut sans aucun doute y voir l'usage de l'IA générative pour assister les agents dans les tâches administratives.

Deuxième domaine qui progresse aussi fortement : **la relation aux usagers** (20% des collectivités ayant engagé ou prévoyant d'engager un projet IA). L'IA est alors utilisée pour traiter les demandes des administrés, fournir des réponses personnalisées ou encore développer l'accueil pour l'accueil de tous les publics (inclusion, gestion des langues).

D'autres domaines restent stables par rapport à l'an dernier : la gestion de l'énergie, des déchets ou encore de l'eau (aux alentours de 10%).

Domaines dans lesquels des projets ayant recours à de l'IA sont en cours en 2025



Les systèmes d'IA utilisés par les collectivités : l'IA générative éclipse le reste

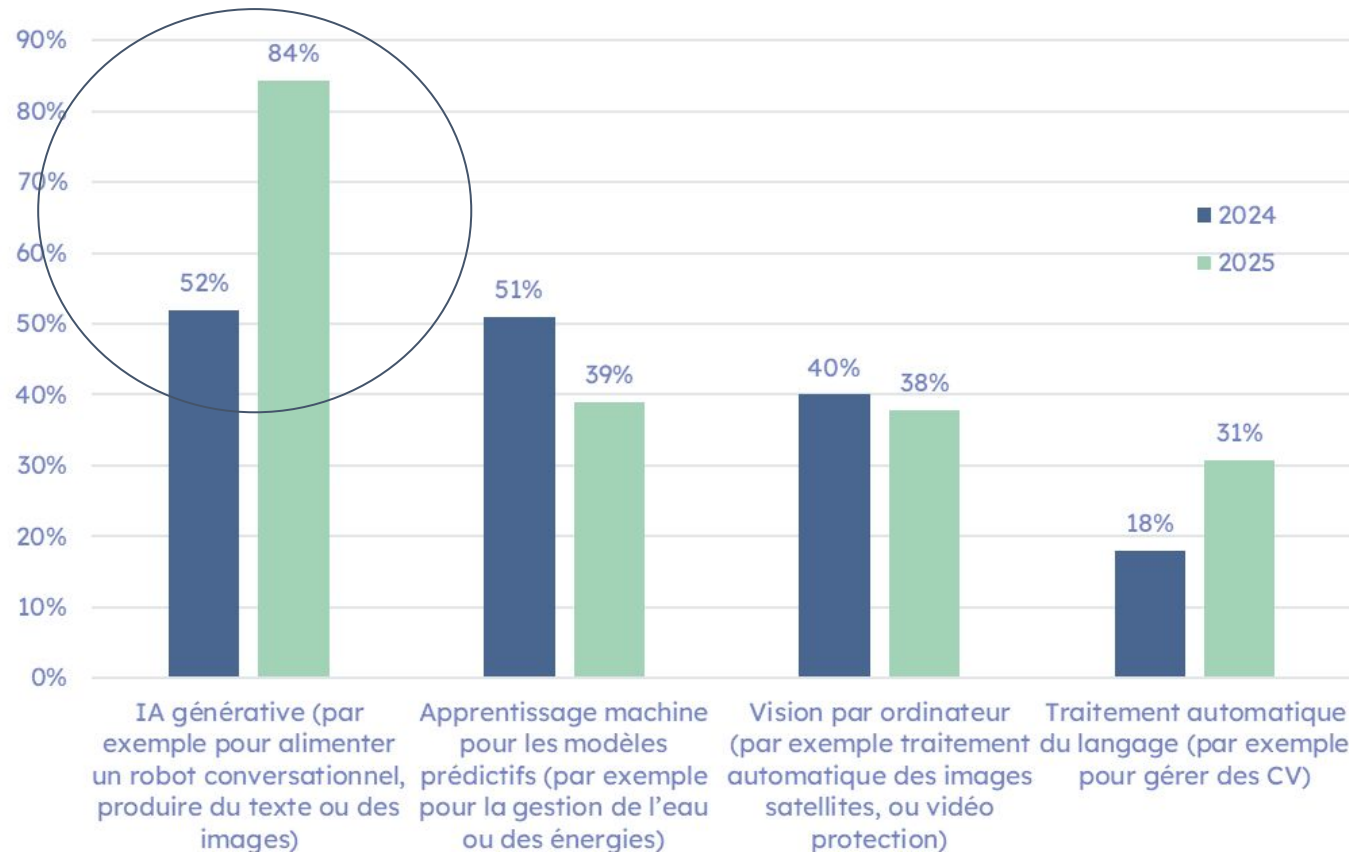
IA générative pour tous, IA prédictive pour certains ?

L'IA générative est en forte croissance en 2025, passant de 52% à **84%** des collectivités qui expérimentent l'IA (une progression inédite depuis le lancement du baromètre de l'Observatoire Data Publica). Elle est utilisée par toutes les tailles de collectivités, même les plus petites (**89% des communes**).

La place dominante de l'IA générative se traduit aussi dans la progression des usages liés à l'administration et la gestion interne.

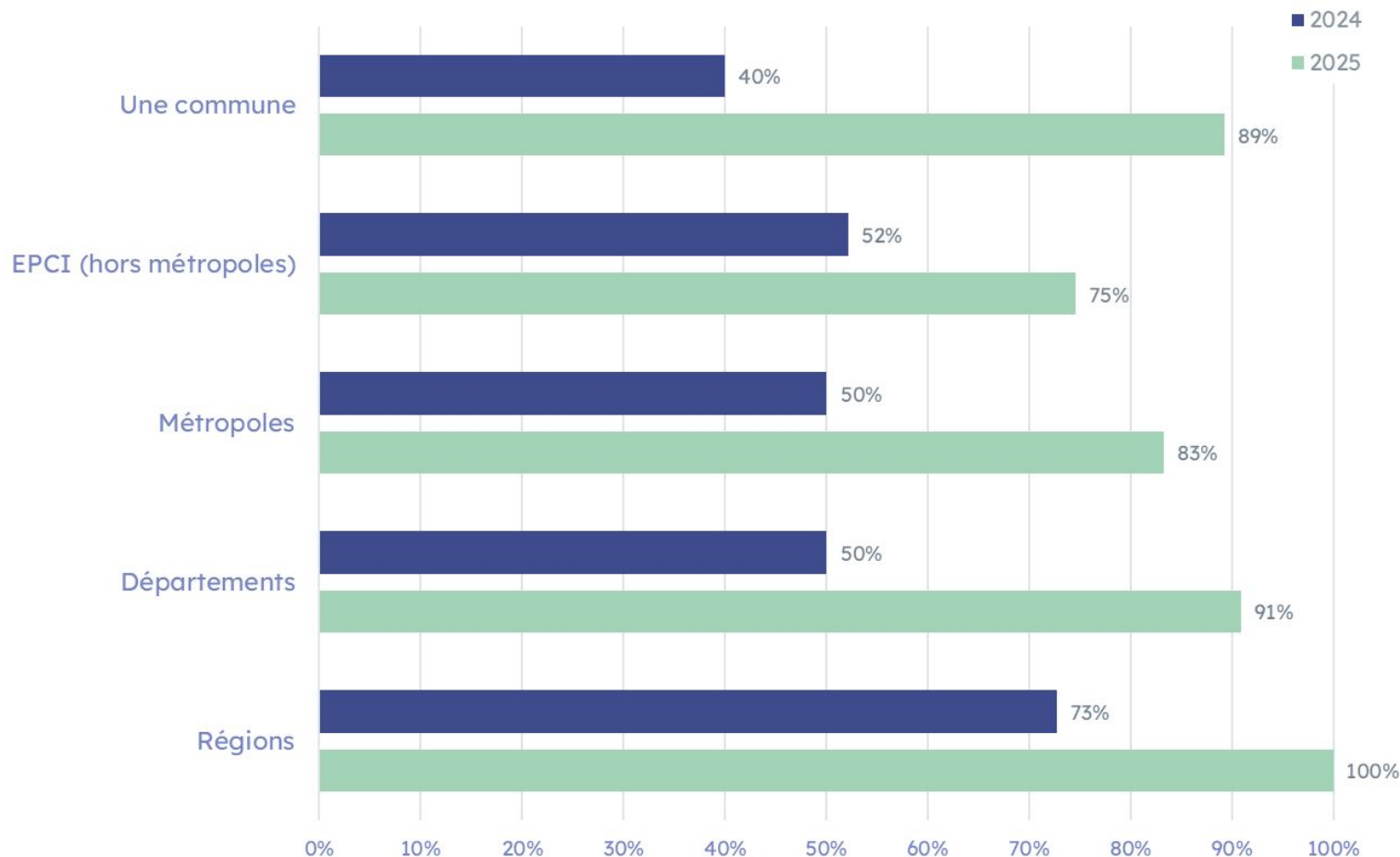
A l'inverse, la part des IA prédictives régresse par rapport à 2025, passant de 51% à 39%. Elles semblent plutôt réservées aux métropoles et aux régions.

Evolution des systèmes d'IA utilisés dans les collectivités



Focus : l'IA générative progresse chez tous, et encore plus fortement dans les plus petites collectivités

Evolution des usages de l'IA générative pour les projets et expérimentations d'IA



L'IA générative progresse dans l'ensemble des collectivités et en particulier dans les communes (passant de **40%** parmi les communes qui expérimentent l'IA en 2024 à **89%** cette année) et les départements (de 50% en 2024 à **91%** en 2025).

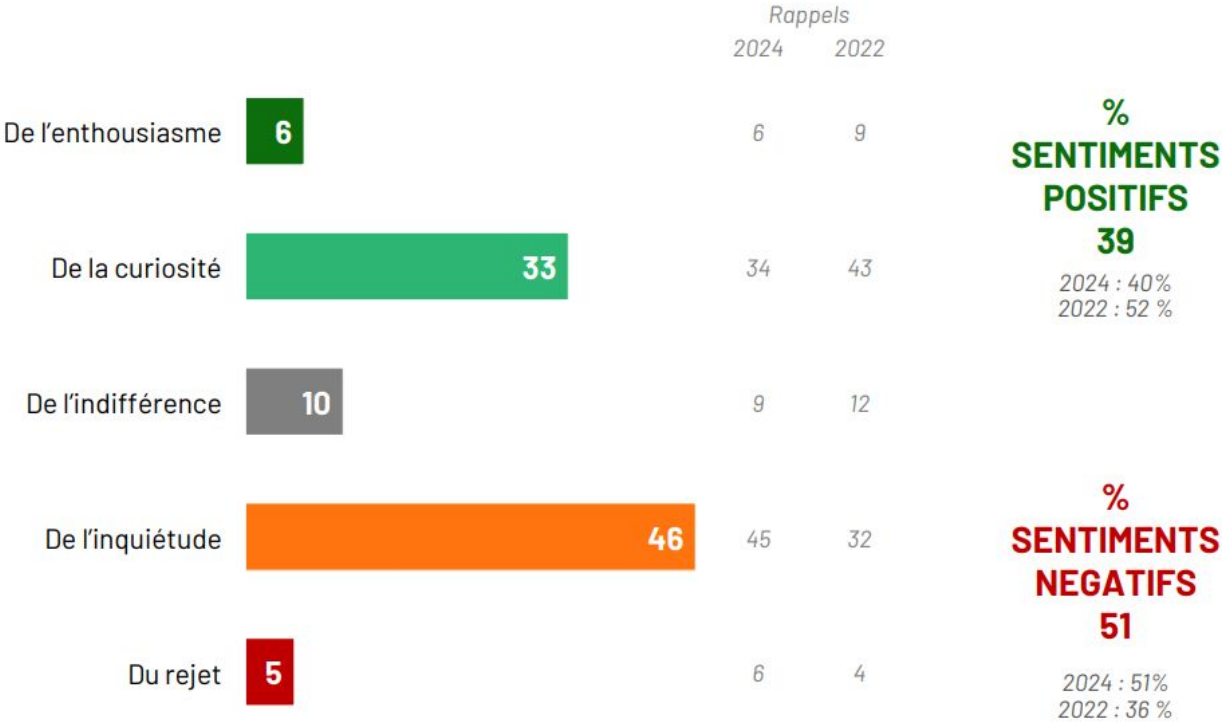
Fait remarquable : aucun type de collectivités n'est en dessous de la barre des 75% en 2025 !

Après une forte hausse en 2024, l'inquiétude par rapport à l'IA demeure stable, à un niveau élevé

Question : Lorsque vous entendez parler du sujet de l'intelligence artificielle, que ressentez-vous principalement ?

Base : A tous

L'intelligence artificielle, un sujet qui inquiète...



Commentaire de l'Observatoire

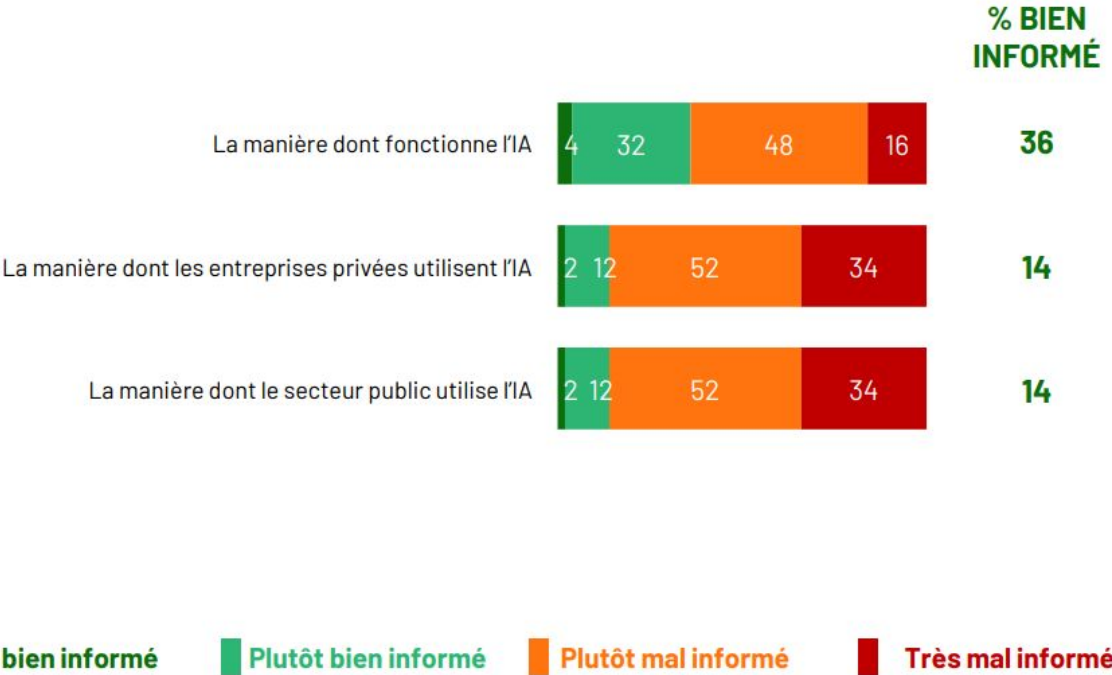
La place de l'IA dans notre société est un sujet qui inquiète. 51% des Français déclarent ressentir des sentiments négatifs (de l'inquiétude, voire du rejet) contre 39% des sentiments positifs (principalement de la curiosité et parfois de l'enthousiasme).

Les Français se considèrent mal informés sur l'IA, en particulier sur la manière dont elle est utilisée par les secteurs privés et publics

Question : Et toujours concernant l'intelligence artificielle, avez-vous le sentiment d'être bien informé ou non sur... ?

Base : A tous

L'IA, un sujet sur lequel les Français se disent mal informés ...



Commentaire de l'Observatoire

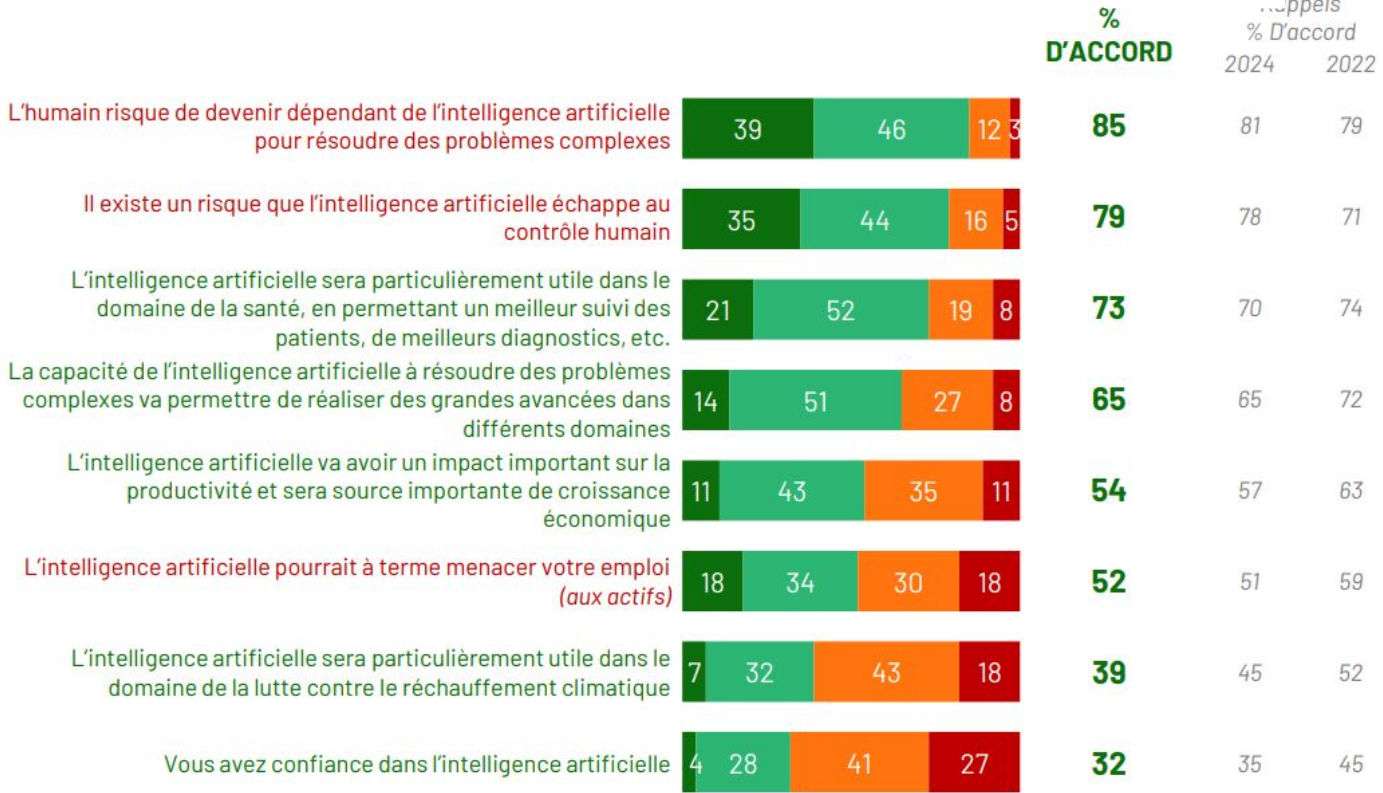
Un point d'alerte pour les acteurs publics : les Français se disent mal informés de la manière dont le secteur public utilise l'IA. A noter que, contrairement au sujet Data, le jugement concernant le manque d'information sur l'IA est tout aussi sévère pour le secteur public que pour le secteur privé.

Inquiets des risques de dépendance et d'un manque de contrôle, les Français affichent une forte défiance envers l'IA

Question : Voici une liste d'affirmations concernant l'intelligence artificielle. Pour chacune d'entre elles diriez-vous que vous êtes d'accord ou pas d'accord ?

Base : A tous

L'IA territoriale, entre risques et opportunités ...



Commentaire de l'Observatoire

Les Français se montrent notamment préoccupés du risque de dépendance de l'humain face à la machine et, en second rang, du risque de perte de contrôle. Cette notion de contrôle revient aussi dans les attentes exprimées.

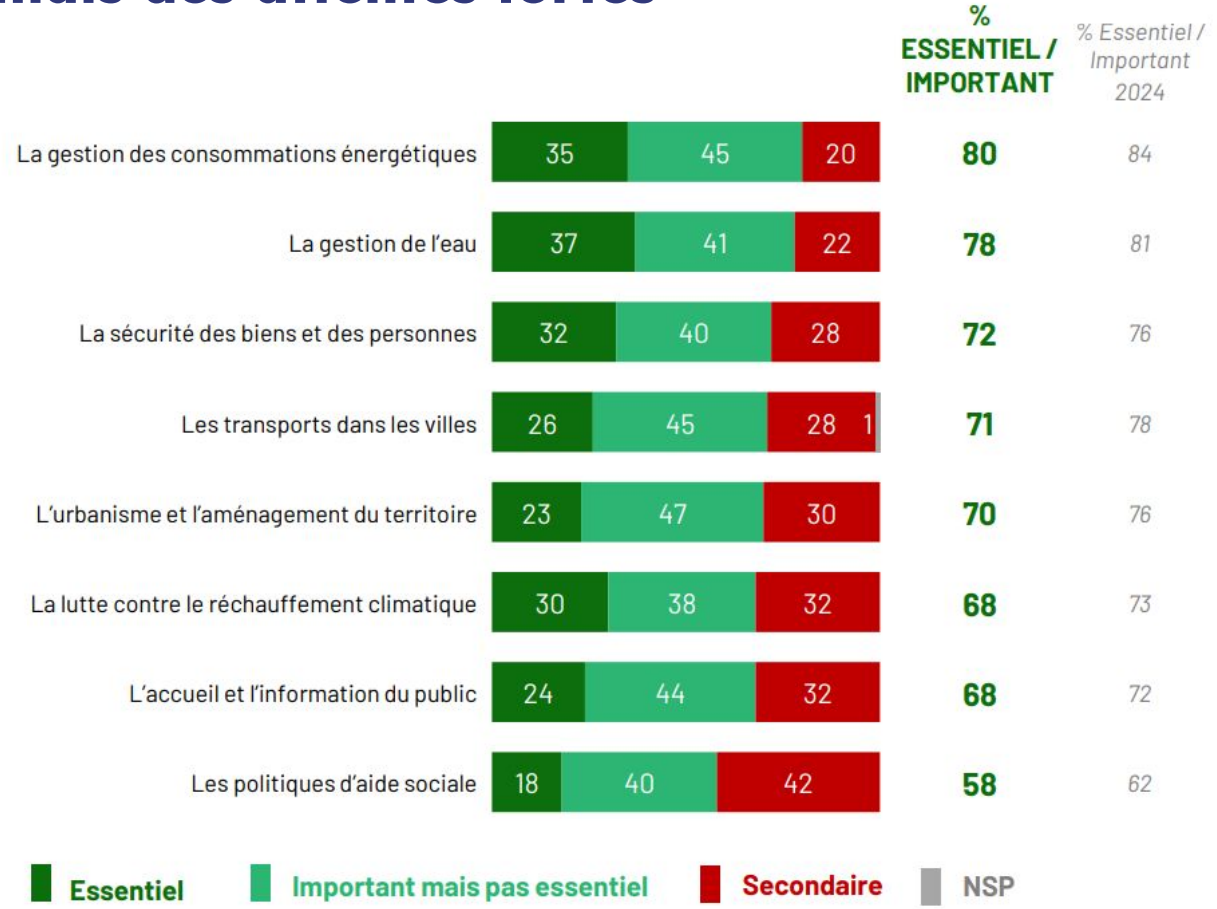
Du côté des opportunités perçues par les Français l'on retrouve la santé et la possibilité de réaliser de grandes avancées scientifiques grâce à l'IA.

Les Français continuent d'estimer le rôle de l'IA comme important pour de nombreux secteurs, mais cette perception est systématiquement en baisse

Question : Pour chacun des domaines suivants, diriez-vous que dans les années à venir, l'intelligence artificielle va jouer un rôle essentiel, important mais pas essentiel ou un rôle secondaire ?

Base : A tous

... mais des attentes fortes



Commentaire de l'Observatoire

Malgré cette perception négative, les Français partagent l'idée que l'IA pourrait avoir un rôle utile pour le service public.

Ils ont le sentiment que l'IA va jouer un rôle essentiel ou important dans les années à venir dans différents domaines : gestion de l'énergie, de l'eau, des transports notamment.

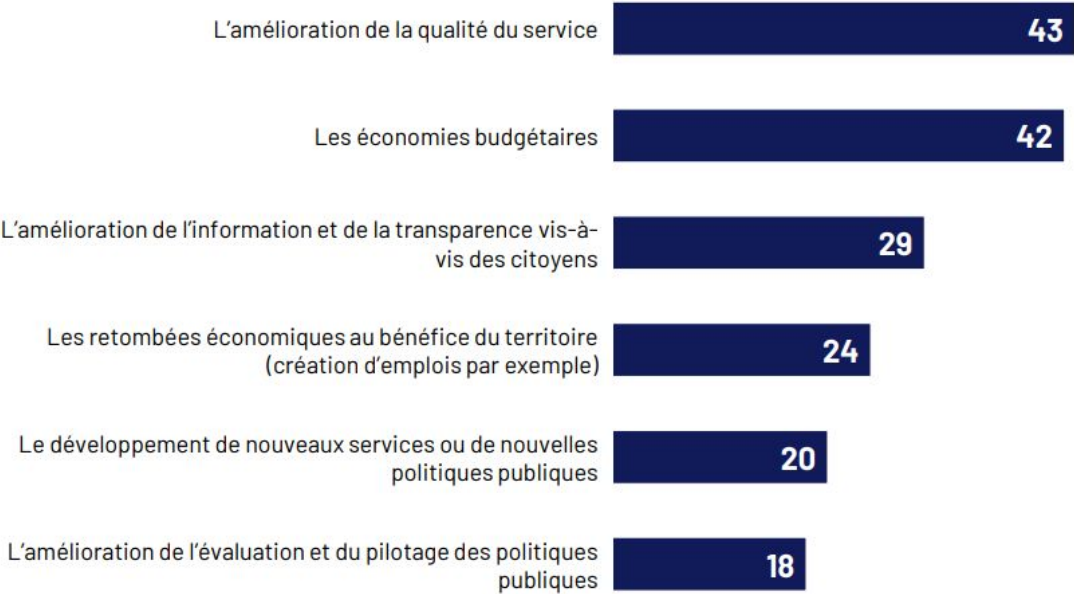
Deux avantages à l'utilisation de l'IA par le service public ressortent clairement : l'amélioration du service et les économies budgétaires

Question : Parlons maintenant plus précisément de l'utilisation de l'intelligence artificielle par le service public. Parmi les différents avantages que peut avoir l'utilisation de l'IA par le service public, quels sont les deux qui vous semblent les plus utiles ?

Base : A tous

Nouvelle question

L'IA territoriale, pour quel objectif ? Les attentes des Français



Commentaire de l'Observatoire

L'amélioration de la qualité du service et la réalisation d'économies budgétaires figurent parmi les priorités des Français. A noter que cela rejoint globalement les objectifs fixés par les collectivités lorsqu'elles se lancent dans des projets d'IA.

Résultats supérieurs à 100 car deux réponses possibles.

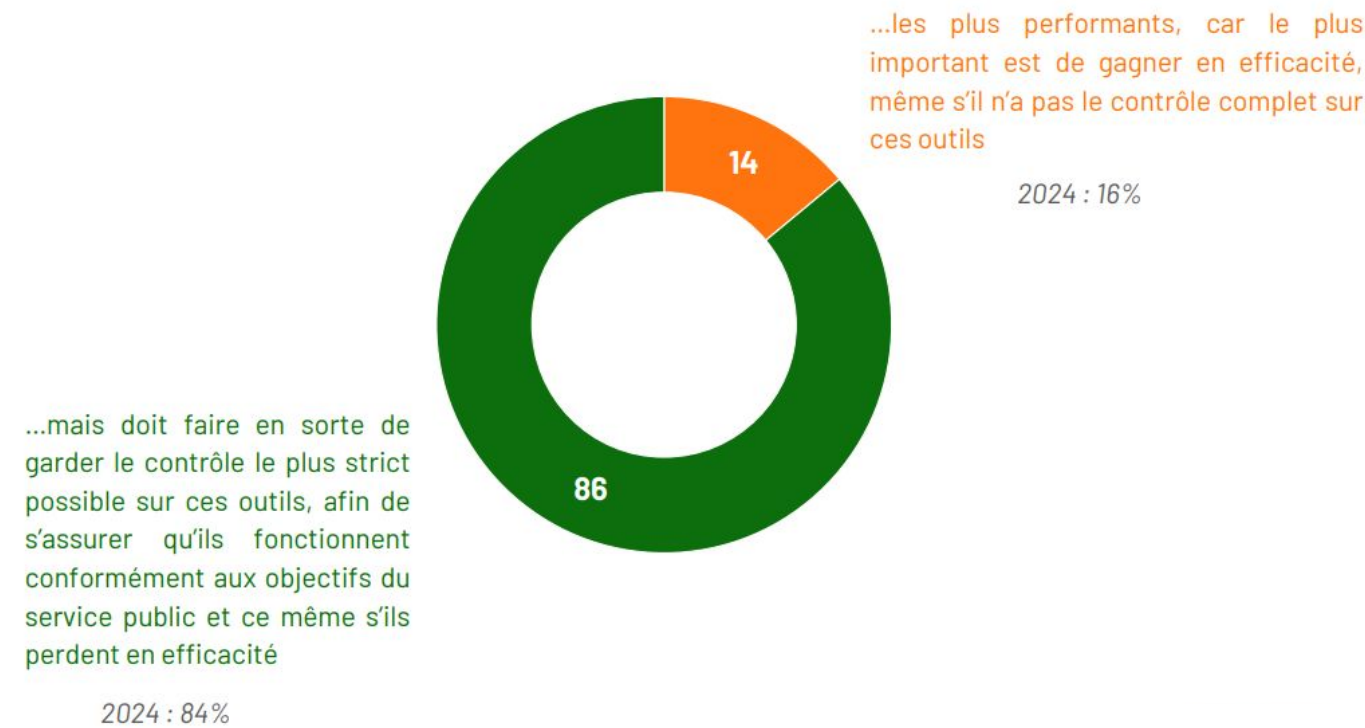
Les Français affichent de nouveau une préférence claire pour le contrôle des outils d'IA

Question : Parmi les deux phrases suivantes, laquelle correspond le plus à ce que vous pensez ?

Base : A tous

Une IA au guichet : qu'en pensent les Français ?

Le service public doit utiliser les outils d'intelligence artificielle...



Commentaire de l'Observatoire

L'IA au guichet ? Comme l'an dernier, les Français se montrent très réservés.

86% d'entre eux estiment que le service doit garder le contrôle sur l'IA, quitte à en réduire la performance !

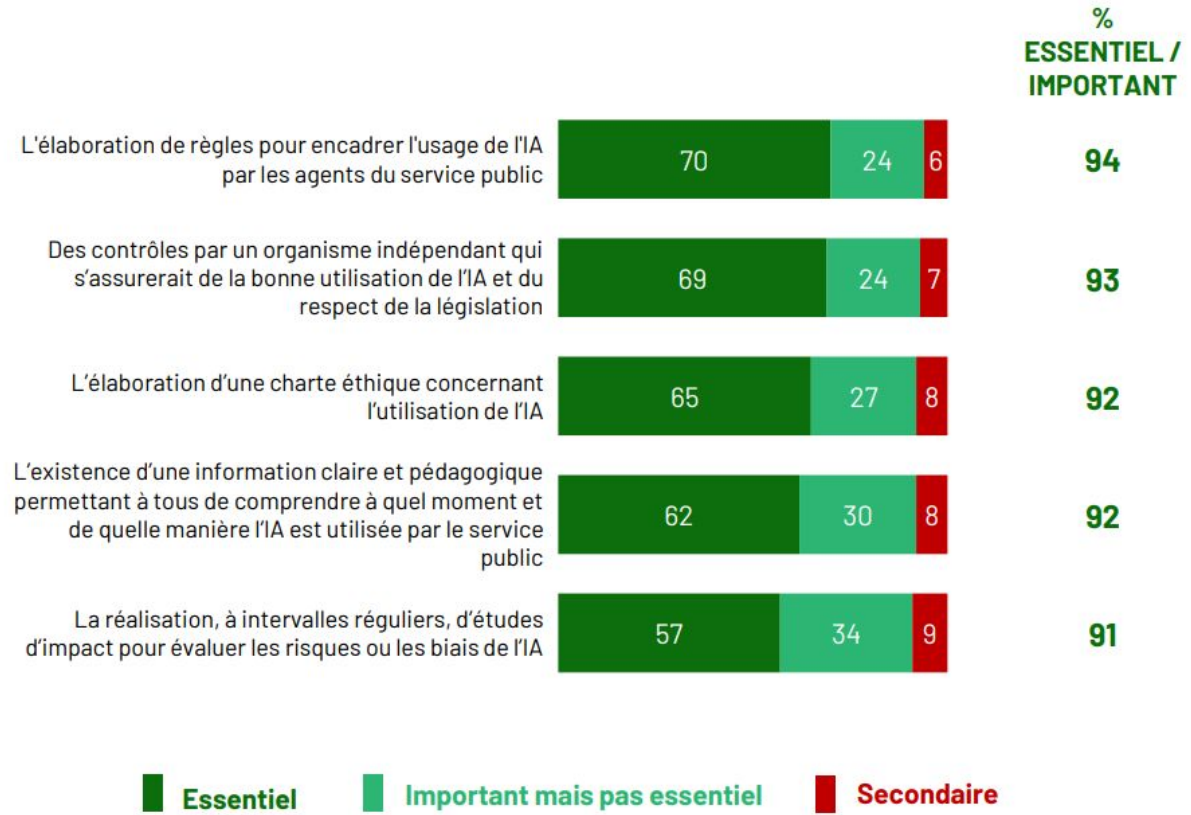
Les différents éléments testés sont perçus comme essentiels par les Français pour leur donner confiance dans l'usage de l'IA par le service public

Question : Afin de vous donner davantage confiance dans cette démarche d'utilisation de l'intelligence artificielle par le service public, la mise en place de chacun des éléments suivants vous paraît-il prioritaire, important mais pas prioritaire ou secondaire ?

Base : A tous

Nouvelle question

Des outils pour donner confiance dans l'usage de l'IA



Commentaire de l'Observatoire

Tout est bon, aux yeux des Français, pour donner confiance dans l'usage de l'IA par le service public. Des résultats à mettre en regard avec les pratiques des collectivités.

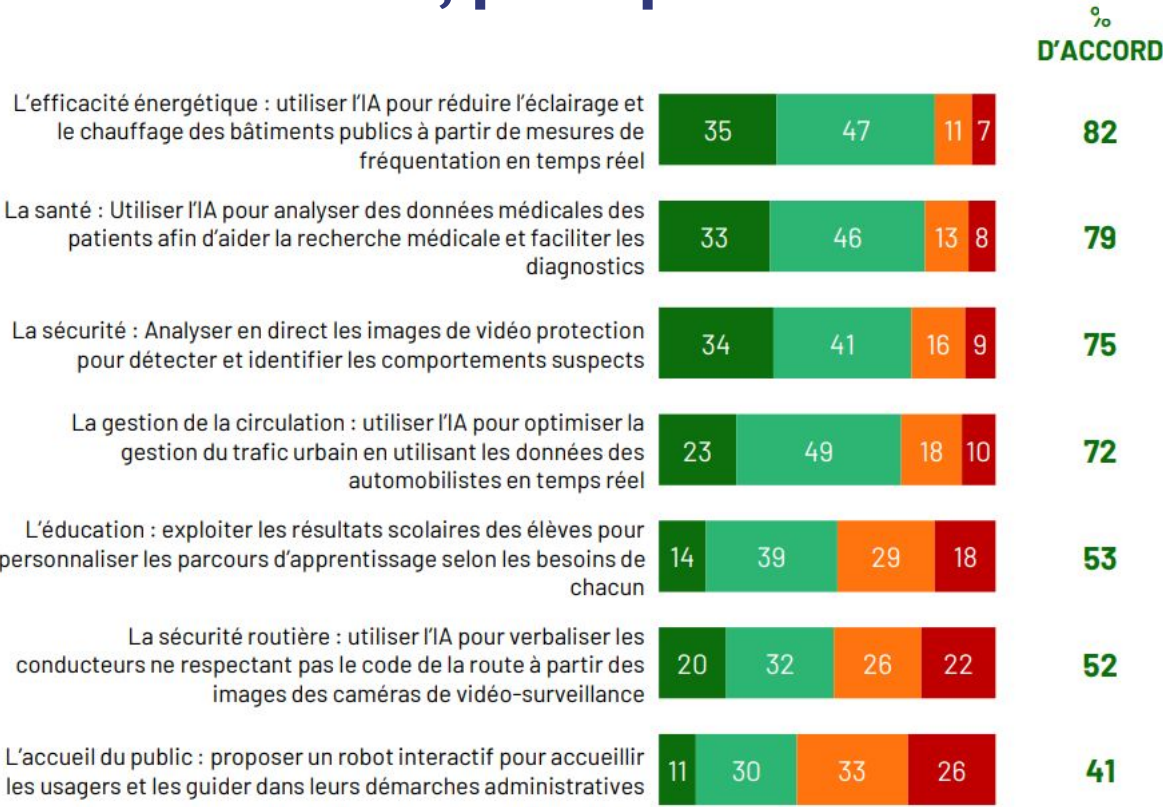
La plupart des usages possibles de l'IA par le service public sont soutenus par une majorité de Français. Ces derniers sont cependant partagés sur son usage dans l'éducation, la sécurité routière et surtout pour l'accueil du public

Question : Voici différents usages potentiels de l'IA par le service public. Pour chacun de ces usages, diriez-vous que vous êtes d'accord ou non avec le fait que le service public y ait recours ?

Base : A tous

Nouvelle question

L'IA territoriale, pour quoi faire ?



Commentaire de l'Observatoire

Dans un contexte de méfiance vis-à-vis de l'usage de l'IA, les Français expriment toutefois des attentes fortes, notamment pour l'efficacité énergétique, la santé ou encore la gestion de la circulation.

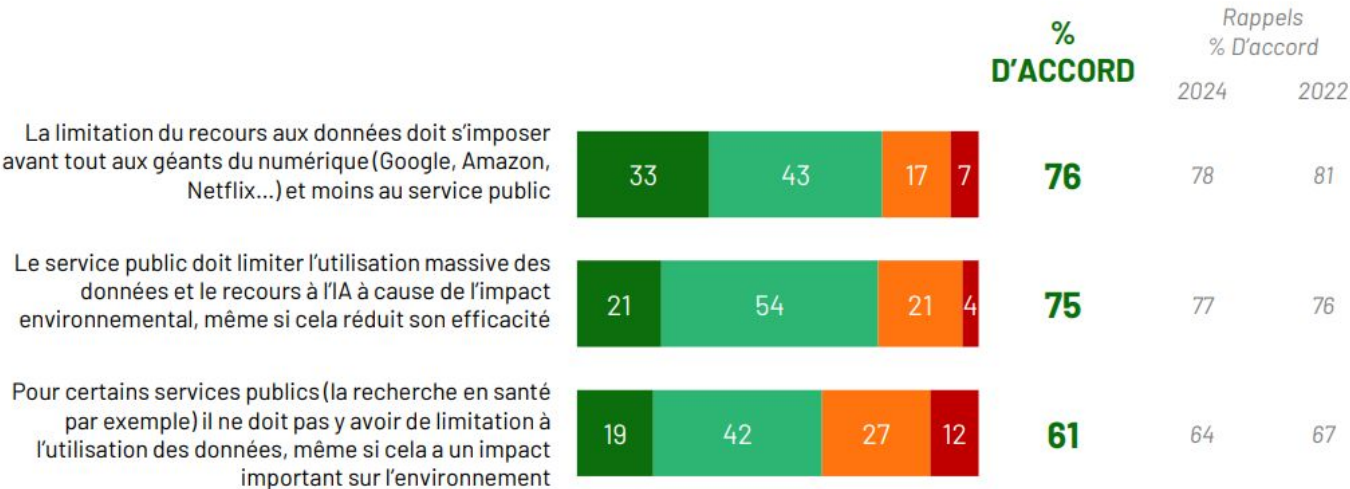
A noter que l'accueil du public est le cas d'usage qui génère le plus de sentiments partagés.

Les Français soutiennent une limitation dans l'usage des données et de l'IA pour réduire l'impact environnemental

Question : Le stockage des données tout comme le recours à l'intelligence artificielle ont un impact environnemental significatif en termes de consommation énergétique. Pourtant de nombreuses données sont aujourd'hui nécessaires pour gérer les services publics. Diriez-vous que vous êtes d'accord ou non avec chacune des propositions suivantes ?

Base : A tous

L'impact sur l'environnement : les attentes des Français



Tout à fait d'accord Plutôt d'accord Plutôt pas d'accord Pas du tout d'accord

Commentaire de l'Observatoire

La préoccupation environnementale reste présente dans l'esprit des Français: 3 sur 4 estiment que le service doit limiter l'utilisation massives des données et le recours à l'IA à cause de l'impact environnemental, même si cela réduit son efficacité.

Des promesses à la mise en œuvre

Les obstacles : la courbe d'apprentissage des collectivités face à l'IA

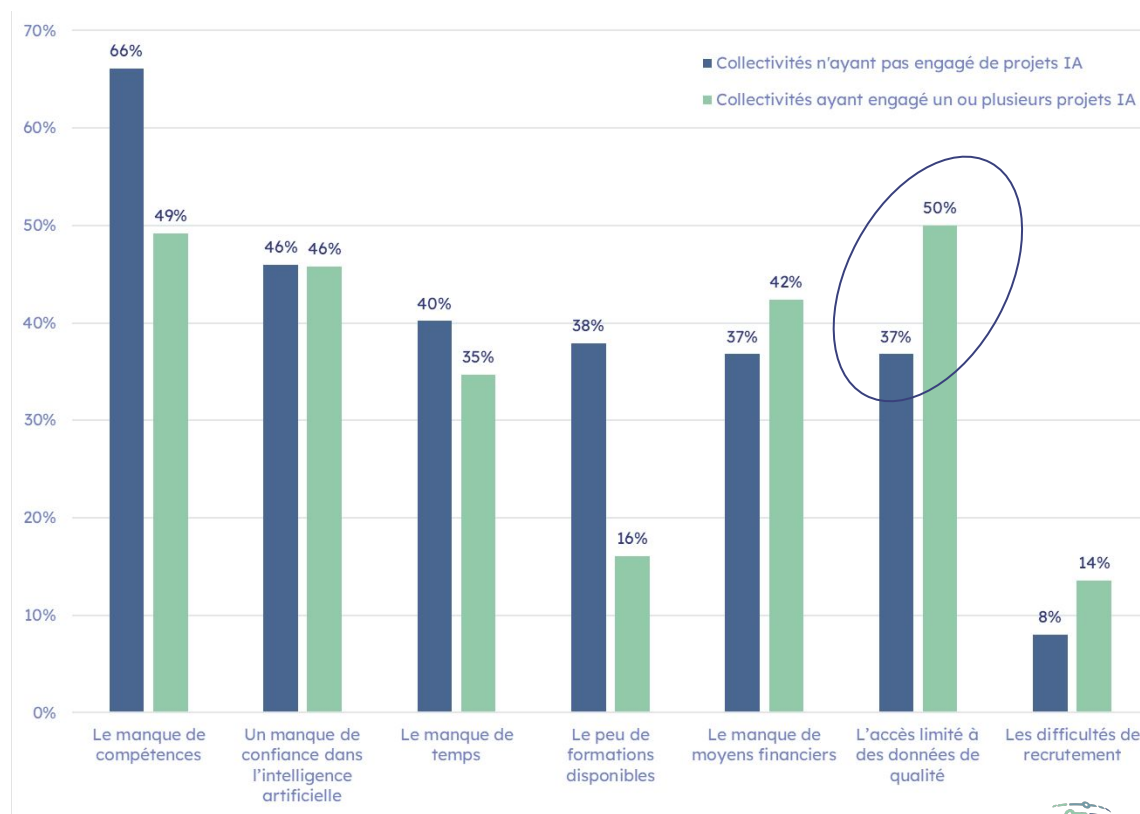
En 2025 plus que jamais, les collectivités expérimentent l'IA sur leur territoire. Et elles apprennent aussi beaucoup en menant ces projets.

Ainsi, si **66% des collectivités qui n'ont pas engagé de projets IA** évoquent comme obstacle principal le **manque de compétences**, seulement 49% des collectivités qui ont déjà engagé ou un plusieurs projets IA font le même constat. Il en va de même pour le manque de formations disponibles (qui passe respectivement de 38% à 16%). Peut-être qu'une fois le premier pas franchi, l'IA semble moins intimidante ?

A contrario, **l'accès limité à des données de qualité est le premier obstacle cité par ceux qui ont déjà expérimenté l'IA** (50%).

Autre fait notable : le **manque de confiance** dans les systèmes d'IA. C'est un frein pour 46% des collectivités, qu'elles expérimentent ou non l'IA.

Les principaux obstacles à la diffusion de l'IA dans les collectivités



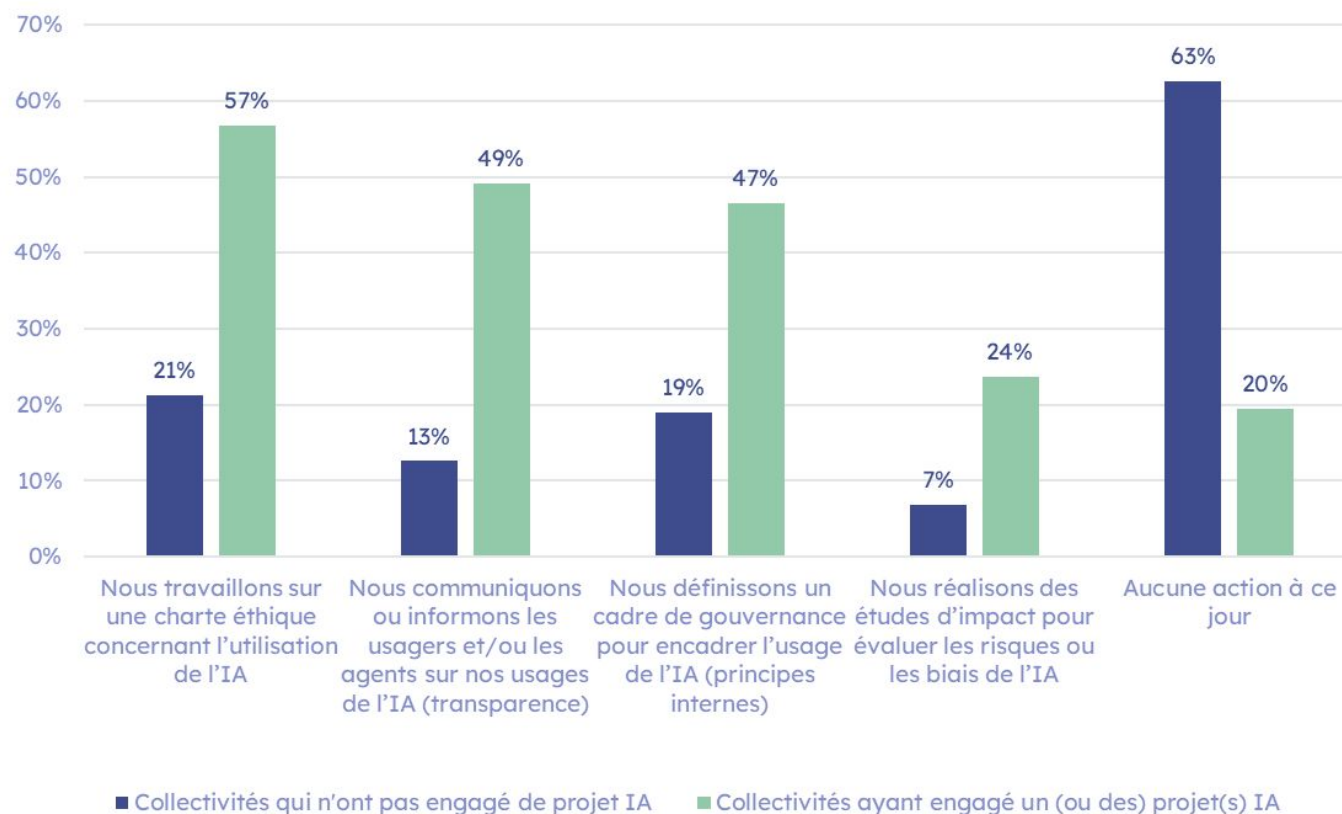
Une fois engagées dans l'IA, les collectivités s'outillent

Les collectivités qui souhaitent s'engager sur la voie d'une IA de confiance disposent de nombreux outils à leur disposition. Parmi celles qui ont déjà expérimenté l'IA, plus de 8 sur 10 (**80%**) ont mis en place des actions en faveur d'une IA de confiance.

Parmi celles-ci, la **charte éthique** concernant l'utilisation de l'IA concerne **57% des collectivités** ayant expérimenté l'IA. Cet outil, qui a une vocation tant interne qu'externe (il permet aussi aux élus de prendre position sur le sujet de l'IA) est plébiscité par **85% des régions, 74% des métropoles et 80% des départements** qui ont déjà expérimenté l'IA.

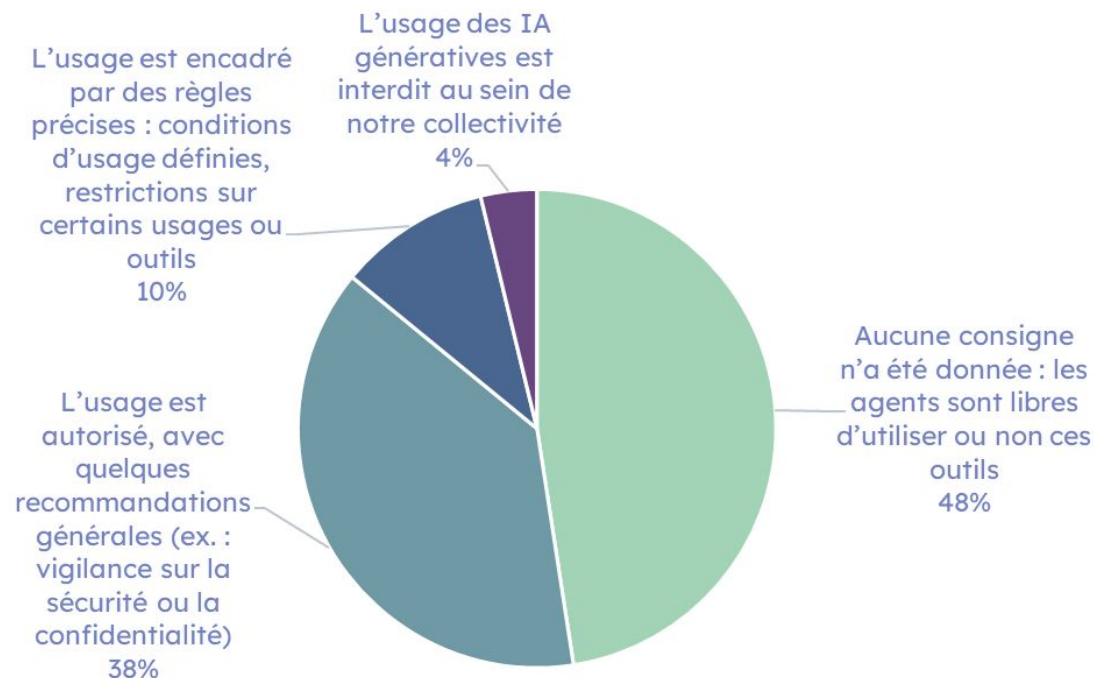
La **communication et l'information** auprès des usagers et/ou les agents sur les usages de l'IA ne concerne que 27% des collectivités dans leur ensemble (**49% de celles qui ont déjà engagé des projets IA**), alors même que les Français semblent avoir des attentes fortes sur ce point.

IA de confiance : les outils mis en place par les collectivités



Focus : les consignes données aux agents sur l'usage de l'IA générative

Les consignes données aux agents sur l'usage de l'IA générative



L'une des particularités de l'IA générative est son faible coût d'accès : tout le monde peut tester lui-même une solution d'IA grand public, y compris pour effectuer des tâches dans un cadre professionnel. En 2025, l'Observatoire Data a souhaité interroger les collectivités : quelles sont les consignes données aux agents sur l'usage de l'IA générative ?

Près d'**une collectivité sur deux (48%)** n'a donné **aucune consigne** : les agents sont libres d'utiliser ou non ces outils, avec les opportunités mais aussi les risques que cela peut engendrer (perte de maîtrise, confidentialité des informations partagées, etc.). Dans **38% des collectivités**, l'usage est autorisé avec quelques recommandations d'ordre général (la vigilance sur la sécurité ou la confidentialité, notamment). Dans seulement 10% des collectivités, l'usage est encadré par des règles précises (conditions d'usages définies, restrictions sur certains usages ou certains outils). Enfin moins de 5% des collectivités ont interdit l'usage des IA génératives.

TROISIÈME PARTIE

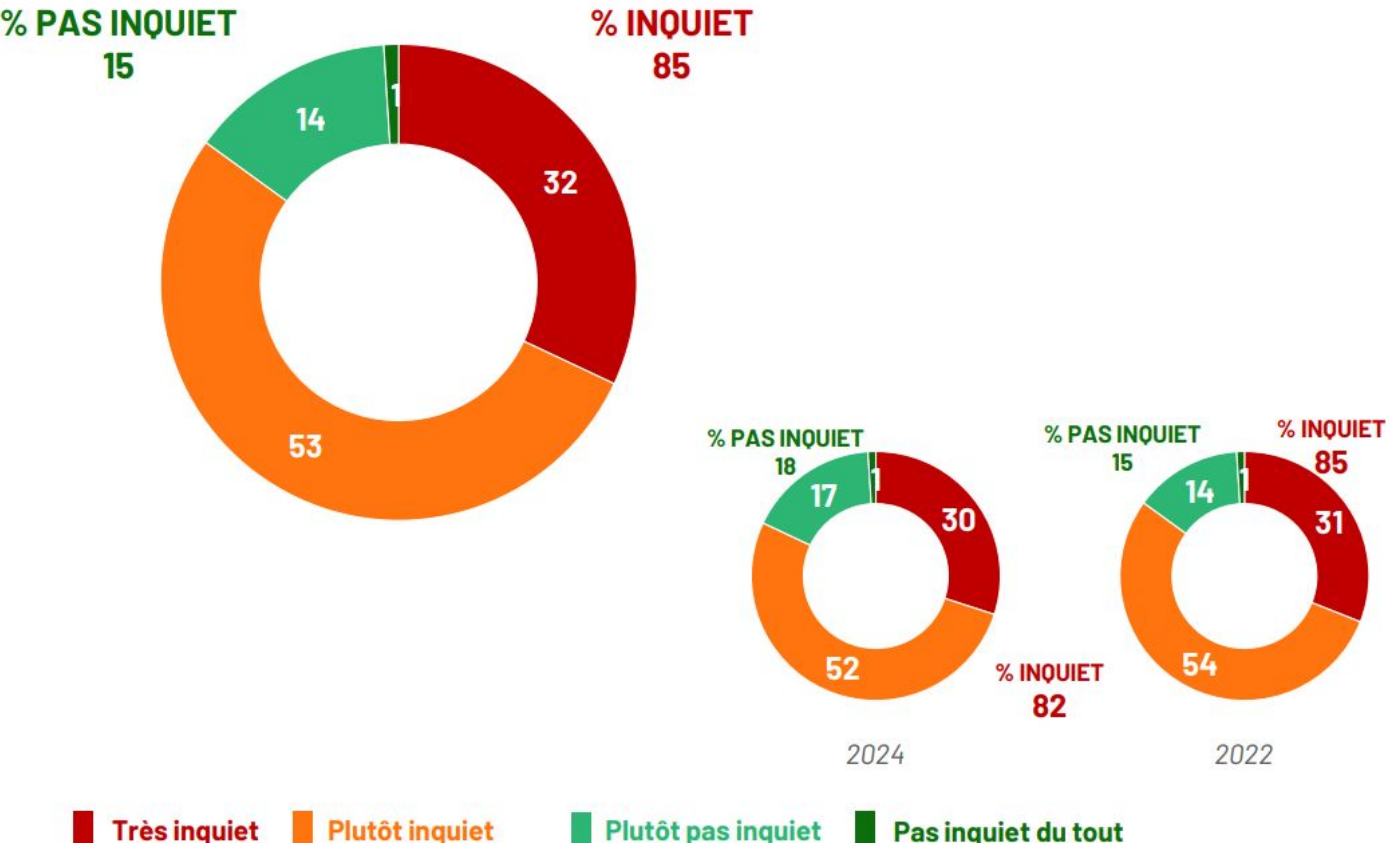
La menace cyber et les territoires

Les Français se montrent par ailleurs inquiets face aux risques de cyberattaque

Question: Diriez-vous que vous êtes inquiet ou non face aux risques de cyberattaque et piratage de vos données personnelles ?

Base : A tous

Risques de cyberattaque : les Français sont inquiets



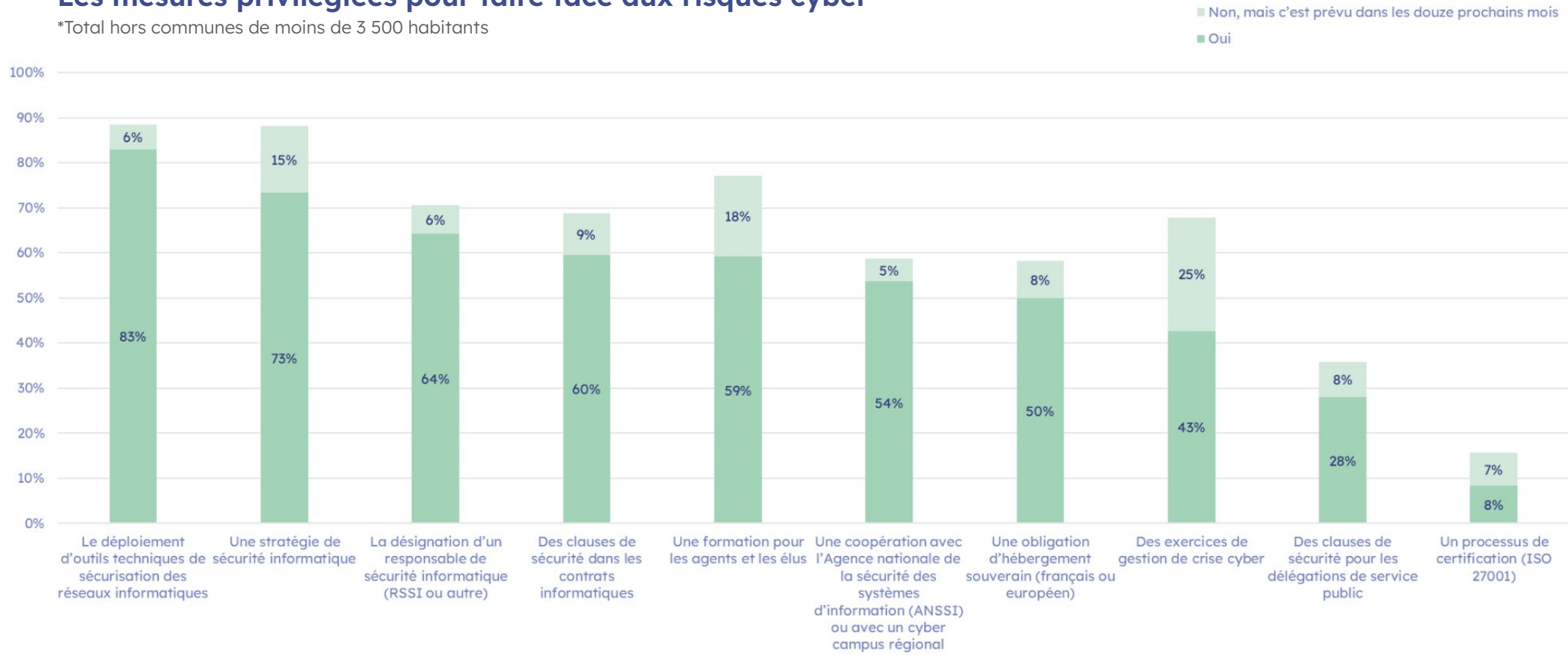
Commentaire de l'Observatoire

L'inquiétude reste à un niveau élevé : 85% des Français se déclarent inquiets face aux risques de cyberattaques et de piratage de leurs données personnelles.

3.1 Se protéger et réagir aux risques cyber

Les mesures privilégiées pour faire face aux risques cyber

*Total hors communes de moins de 3 500 habitants

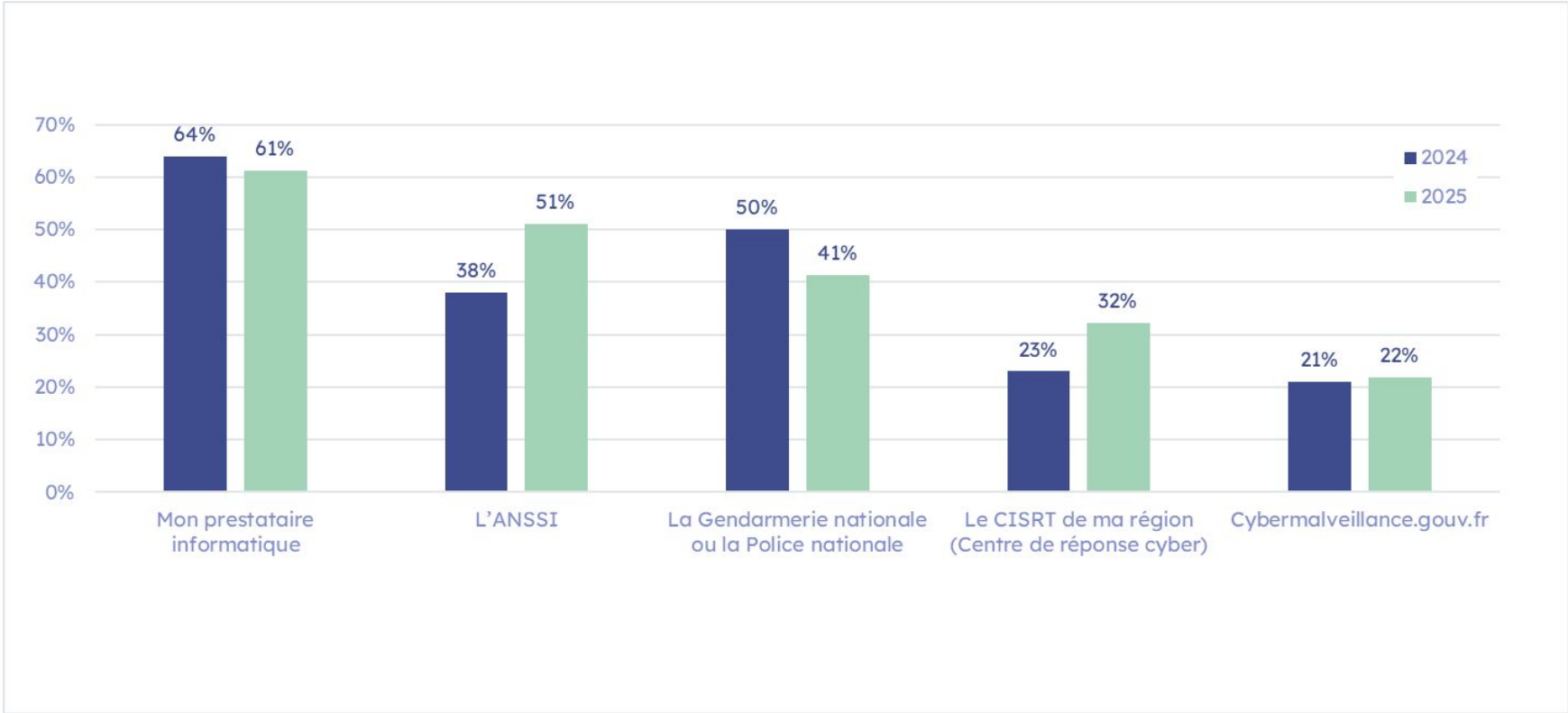


Que faire en cas d'attaque, et vers qui se tourner ?

Le premier réflexe des collectivités est de se retourner vers les prestataires informatiques (pour **61%** des répondants).

Fait notable par rapport à l'an dernier : la deuxième place est occupée par l'ANSSI (**51%**, contre seulement 38% l'an dernier) et non plus par la Gendarmerie (qui fait le mouvement inverse, de 50% en 2024 à 41% en 2025).

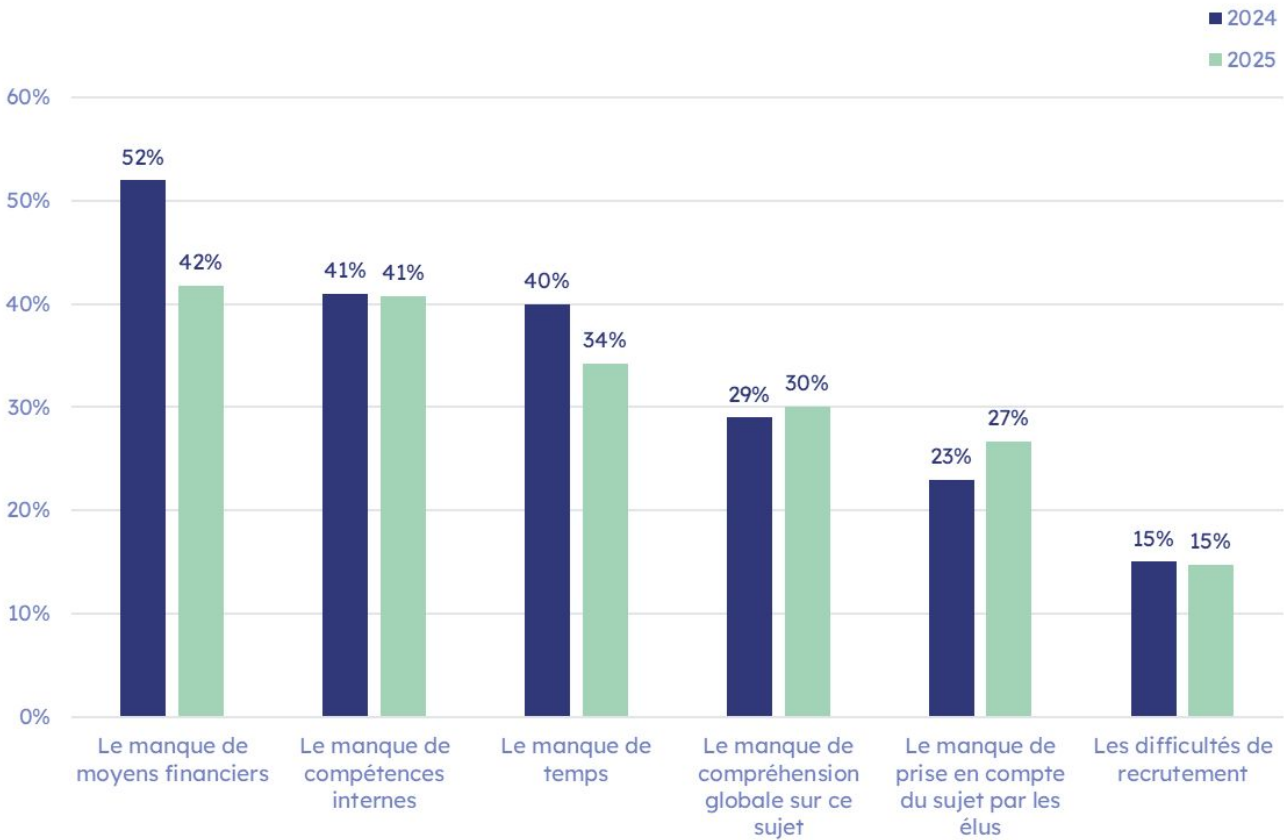
Les interlocuteurs privilégiés des collectivités en cas de cyberattaque



Les contraintes financières reculent mais restent le premier frein à la cybersécurité

Face à la prise de conscience des risques, les obstacles à la mise en place d'outils de cybersécurité évoluent peu. Le manque de moyens financiers reste le premier frein (**42%**) mais par rapport à 2024 (52%), revenant ainsi au niveau de 2022 (43%). Le manque de compétences internes demeure stable à **41%**, confirmant la difficulté persistante des collectivités à disposer d'expertises techniques suffisantes – un défi structurel qui ne se résorbe pas malgré la prise de conscience.

2024-2025 : évolution des obstacles à la mise en place d'outils de sécurité informatique dans les collectivités





RETROUVEZ L'INTÉGRALITÉ DE NOS ÉTUDES AINSI QUE LES DONNÉES DE L'ENQUÊTE 2025 SUR NOTRE SITE | observatoire.data-publica.eu

CONTACT | contact@data-publica.eu |